

Femmes

d'ici

JUIN 1996
VOLUME 30 - NUMÉRO 5

AFES Association Française des Femmes Agricultrices
AFES



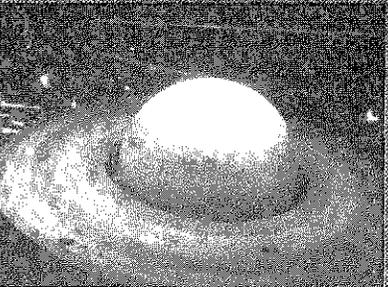
Congrès de l'UMOFC
en Australie



Environnement
la minute verte



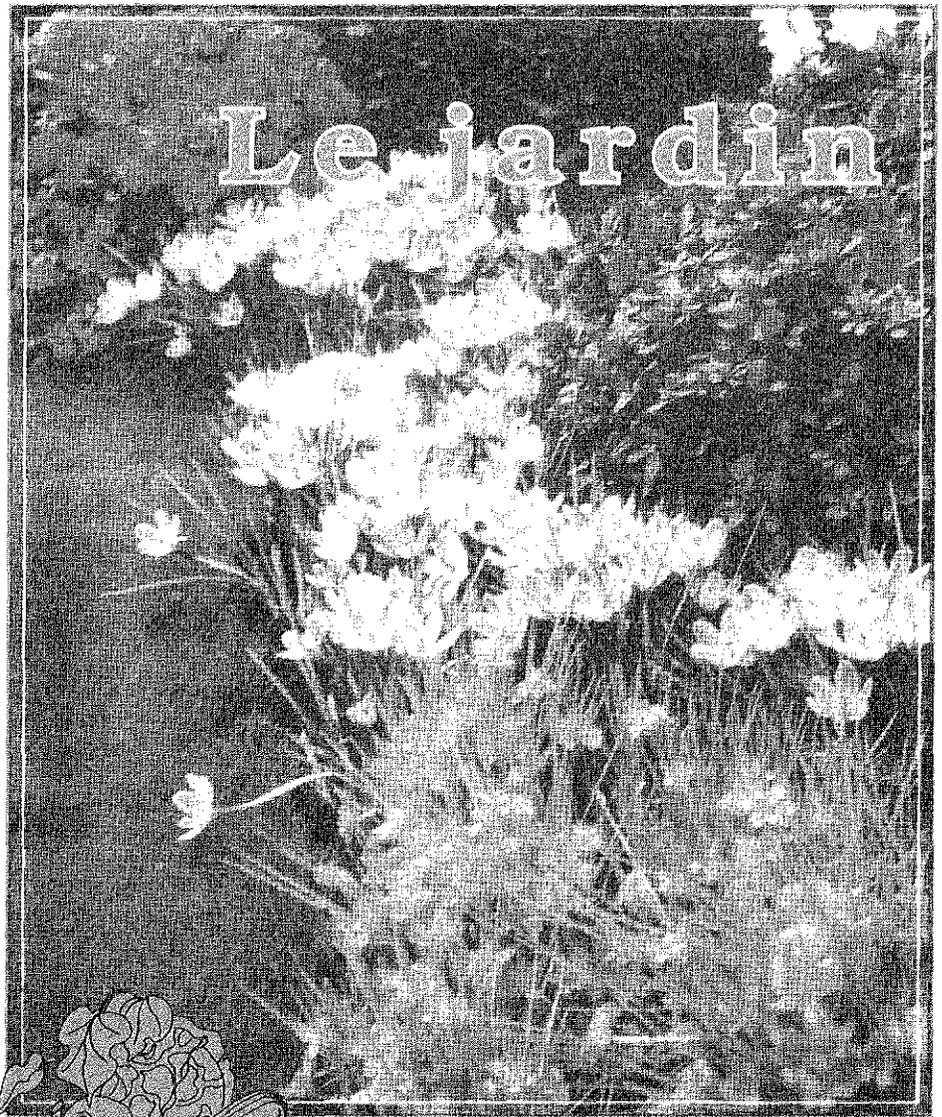
Portrait
Lise Bouquet



Le Cosmodôme
musée scientifique



Programme 96-97
présentation



...devenir une vraie
mère - nature!

Concours

Voilà tes cinq (5) questions du concours de la revue Femmes d'ici. Rappelons que cinq (5) priantes seront choisies au hasard. En plus de prix, un livre sera remis à chacune. Les règles sont simples : répondre correctement aux cinq (5) questions et poster vos réponses avant la fin du mois de parution du présent numéro.

Questions

- 1- Quelle a été la recommandation de l'AFEAS à la consultation sur l'article 585 du Code civil?
- 2- Qu'est-il advenu de la proposition soumise par l'AFEAS au congrès de l'Umofcen Australie?
- 3- Est-ce que les personnes ayant atteint 60 ans au 31 décembre 1995 seront touchées par la nouvelle réforme sur la pension de sécurité de la vieillesse?
- 4- La victoire remportée par Use Bousquet est-elle personnelle ou collective? Expliquer brièvement votre réponse.
- 5- Nommez trois qualités indispensables pour obtenir des résultats positifs en consolidation.

Gagnantes d'avril

Félicitations à nos cinq (5) gagnantes du concours de la revue d'avril! Il s'agit de Mesdames Lucie Bergeron (AFEAS locale St-Boniface, région de la Mauricie), Rachel Lacroix (AFEAS locale Anjou, région Montréal-Laurentides-Outaouais), Jocelyne Douville (AFEAS locale Bon Conseil région Centre du Québec), Jocelyne Marmie Marceau (AFEAS locale Les Méchins, région Bas St-Laurent-Gaspésie) et Louise Beau-séjour (AFEAS locale St-Bruno, région St-Jean-Longueuil-Vaieville).

Adresser vos réponses au Concours Femmes (FM, 5999 rue de Mar-seffie, Montréal (Québec) H1N 6W6.

Billet

Christine Marion



Vrai de vrai!

Si vous êtes membre de l'AFEAS depuis quelques années, vous vous souvenez sans doute qu'une de nos revendications porte sur l'inclusion de la valeur du travail au foyer dans le calcul du PIB, le produit intérieur brut. Ce fameux PIB, c'est la valeur que les économistes attribuent à l'ensemble des biens et services commercialisés (donc pour lesquels il y a un échange d'argent) qui sont produits dans un pays durant une période donnée (habituellement un an). Mais le Piffi est aussi un indicateur du bien-être économique de la population, d'où notre revendication.

Vous vous demandez peut-être pourquoi je vous raconte tout ça en ce début d'été? Tout simplement pour vous faire partager mon étonnement! Figurez-vous qu'il y a quelques jours, alors que je consultais un livre d'économie⁽¹⁾, je suis tombée sur la phrase suivante:

«Le PIB ne mesure que la valeur marchande des biens et des services produits et un grand nombre d'entre eux ne sont pas calculés parce qu'ils ne sont pas vendus, notamment le travail domestique... Une meilleure mesure du bien-être économique exigerait que l'on ajoute certains éléments (comme le travail domestique) et que l'on soustrait d'autres (comme les dommages environnementaux).»

Mon premier réflexe fut de vérifier le nom de l'auteur. Deuxième surprise, c'est un homme. Moi qui croyais qu'il n'y avait que les économistes féministes pour tenir un tel langage!

Tout de même encore sceptique, je décide d'en discuter avec un économiste, quitte à être huée par les nombreux mâles qui fréquentent le même cours que moi. Et bien, vrai de vrai, il m'a répondu que cette question était un grand débat chez les économistes actuellement. Alors là, j'en reviens pas. Il est vrai que les économistes ont de très nombreux débats sur des questions tout aussi nombreuses mais quand même, qu'on parle de la valeur du travail domestique comme étant une réalité, ce n'est pas rien!

Mais il y a tout de même une ombre au tableau. Mon économiste a été incapable de me dire si on pouvait espérer trouver une solution un jour. Que voulez-vous, rien n'est parfait dans la vie!

(1) Elijah M. James, adaptation de François Pap, *L'économie globale*, Éditions Beauchemin 1993.

Prix Azilda-Marchand

On ne laisse pas une lampe allumée sous le boisseau...
Alors pourquoi cacher l'action que j'ai réalisée
dans mon milieu?
Je veux donner de bonnes idées aux autres!



Huguette Labrecque-Marcoux, vice-présidente provinciale

Mémoire pensions alimentaires aux petits enfants

Jacqueline Nadeau-Marfin, présidente provinciale, et Lise Tremblay, chargée du plan d'action, présentaient, le 29 mars à Montréal, le mémoire de l'AREAS concernant l'obligation, alimentaire des grands-parents envers leurs petits-enfants. Ce mémoire est actuellement disponible dans les AFEAS locales.

PSEPA

Marie-Paule Godin a collaboré, depuis décembre, aux travaux du Comité de consultation des organismes d'éducation populaire autonome du ministère de l'Éducation. Ce comité a été formé pour transmettre au ministre de l'Éducation tous les avis concernant le PSEPA (Programme de soutien à l'éducation populaire autonome). L'AFEAS reçoit, depuis plusieurs années, une aide financière de ce programme pour organiser ses sessions de formation à travers la province.

Réseau francophonie

Jacqueline Nadeau-Martinsuit toujours les développements pour la création d'un Réseau mondial d'échanges d'informations, de solidarité, de mobilisation et de formation entre les groupes de femmes autonomes oeuvrant au sein de la francophonie. Elle assistait à une réunion en février dernier.

Budget hà-iiw

Au début de mars, quelques jours après le dépôt du budget fédéral, la ministre la condition féminine, Hedy Fry, organisait une conférence téléphonique avec des groupes de femmes canadiens afin de transmettre de l'information sur le budget et recevoir les commentaires et réactions. Note vice-présidente, Huguette Labrecque-Marcoux, participait à cette conférence téléphonique.

Consultation pancanadienne condition féminine

Une vice-présidente de FAFEAS, Marie-Paule Godin, participait, en mars dernier, à trois jours de consultation pancanadienne sur les relations de travail entre Condition féminine Canada et les groupes de femmes, la mise en place de la recherche indépendante et l'orientation du Programme promotion de la femme.

DE L'ENTRAIDE au désengagement

Les derniers mois nous ont permis de vivre des événements politiques et sociaux importants. Au niveau politique, le départ de M. Jacques Parizeau et l'arrivée de M. Lucien Bouchard, comme Premier Ministre, a fait couler beaucoup d'encre. Sur le plan social, le Sommet économique, suscitait certains espoirs en regard de politiques sociales plus justes envers les plus démunies et la possibilité, dans un esprit de partenariat, de remettre le Québec au travail.

Tout ceci n'était rien en comparaison du choc qu'a produit les récents jugements concernant l'obligation alimentaire des grands-parents envers les petits-enfants. Ces jugements ont semé la consternation parmi les personnes âgées et suscité des réactions multiples, provoquant un débat de société qui fit vibrer plusieurs cordes sensibles allant de l'entraide au désengagement.

Le ministre de la Justice du Québec agissait avec promptitude en annonçant une consultation sur l'article 585 du Code civil portant sur cette obligation alimentaire.

Comme association féminine défendant les droits de la famille, devons-nous être présentes? Avions-nous des recommandations sur le sujet? Non. En faisant le choix de ne pas se présenter, quelle serait la réaction de nos membres?

Pressées par le temps, nous choisissons de nous présenter à la commission en tenant compte des principes fondamentaux qui soutiennent notre action à FAFEAS: Responsabilité - Solidarité - Équité. Le mémoire serait entériné au conseil d'administration d'ici le 4 avril.

L'AFEAS a toujours reconnu la famille comme cellule de base dans notre société. Malgré les transformations subies par celle-ci, les grands-parents demeurent une composante essentielle de la structure familiale.

En tenant compte de cette réalité fondamentale, FAFEAS demandait que

les responsabilités autant que les droits des grands-parents vis-à-vis leurs petits-enfants, incluant l'obligation alimentaire réciproque, soient maintenus dans notre Code Civil et ce, autant dans l'intérêt de l'enfant que celui de la famille.

Pour le conseil exécutif provincial, les parents demeurent les premiers responsables de l'enfant et l'obligation alimentaire devient un geste de dernier recours. Les grands-parents ont le droit de vivre en toute quiétude sans avoir le sentiment qu'une épée de Damoclès leur pend sur la tête parce qu'un des parents n'assumerait pas ses responsabilités en ne payant pas sa pension alimentaire.

En cohérence avec ce discours, nous jugeons que la pension devrait être versée seulement pour des biens essentiels et que cette obligation n'existerait que pour les enfants mineurs.

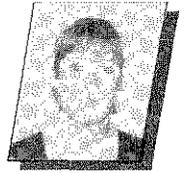
Une telle demande ne peut se faire sans tenir compte de la situation familiale et des responsabilités assumées par les grands-parents. Les deux familles de grands-parents devraient faire partie des négociations.

Le conseil exécutif provincial a privilégié le maintien de l'article 585 tout en proposant des balises. L'exclusion de cet article du Code civil garantissait-elle que jamais les grands-parents ne se retrouveraient devant la loi. Non puisqu'il existe des conventions et Chartes que les gouvernements se doivent de faire respecter.

Quoi qu'il en soit, avec cette prise de position, nous avons voulu rappeler que la famille est le lieu privilégié pour vivre des solidarités et, qu'à travers ce débat, nous ne devons pas oublier que les enfants sont notre avenir!

C'est dans cet esprit de responsabilité, solidarité et équité que le conseil exécutif provincial de FAFEAS a présenté ces demandes à la commission.

Hélène Lapointe



Main basse

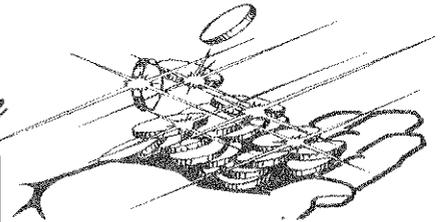
sur le pécule de grand-maman

Un nouveau débat de société se profile à l'horizon alors que de plus en plus de grands-parents sont poursuivis devant les tribunaux afin qu'on les contraigne à verser des pensions alimentaires à leurs petits-enfants. Depuis quelques mois, les cas de procédures judiciaires se multiplient, plongeant les principaux intéressés dans la peur et le désarroi. Devant une situation qui ne cesse de prendre de l'ampleur, les regroupements de personnes âgées se mobilisent. De son côté, le ministre de la Justice, Paul Bégin, a tenu des audiences publiques, en mars, pour se faire une tête quant à la pertinence de conserver, de modifier ou d'abolir l'article 585 du Code civil. Cet article stipule que «les époux, de même que les parents en ligne directe, se doivent des aliments».

Bien plus qu'un simple problème juridique, c'est toute la question de la solidarité familiale qui est soulevée ici. De plus, dès que les médias s'emparent

du sujet et que le législatif intervient pour statuer officiellement, c'est la société québécoise dans son ensemble qui est concernée et susceptible de se prononcer. Déjà, en février dernier, *Le iSWe* dévoilait les résultats d'un sondage révélant que 80% de la population québécoise était opposée au fait que les grands-parents soient obligés de payer une pension alimentaire en cas d'incapacité des parents à subvenir aux besoins de leurs enfants. Des chiffres qui en disent long sur le type de famille qu'ils entendent privilégier.

Si certains préconisent l'abolition pure et simple de l'article 585, d'autres prèchent plutôt pour l'établissement de balises. Selon les tenants de cette approche, l'obligation alimentaire devrait être étendue à tous les grands-parents, et non à ceux d'une seule branche comme c'est habituellement le cas. De plus, il faudrait limiter la pension à des besoins essentiels comme la nourriture, le loge-



ment et les vêtements; les frais reliés à des traitements d'orthodontie, à la fréquentation d'écoles privées, de même que les jouets, vacances et autres sorties seraient exclus des calculs lors de l'établissement du montant de la pension. Enfin, tous les recours possibles contre les parents devraient avoir été épuisés avant de s'en prendre aux grands-parents. Dans cette dernière éventualité, leur capacité de payer devrait être prise en considération.

Avec le désengagement de l'État et l'amenuisement du filet social, rien ne laisse présager une diminution des demandes de pensions. Comme les femmes vivent plus longtemps que les hommes et que leurs revenus sont moindres, ce sont elles qui risquent de faire davantage les frais de cette nouvelle problématique sociale.

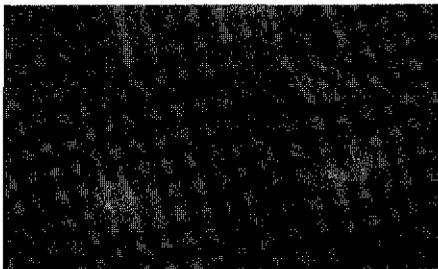
Parlant de

Marie-Ange Sylvestre

Mala insana

Il y a la tomate est une plante du groupe légume-fruit originaire du Pérou ou du Mexique. En français, son nom vient du mot aztèque «tomati». Elle a été appelée «pomme d'Ol» par les Italiens, «pomme d'amour» par les Provençaux et «orange du pauvre» par les Américains. Le botaniste Césalpin (f 1519-1603) l'a même identifiée comme la «mala insana», c'est-à-dire, le fruit qui rend fou.

Il faut dire que la tomate a mis beaucoup de temps à s'imposer comme aliment. Elle n'est connue en Europe qu'au XVI^e siècle. Elle est alors considérée comme plante médicinale ou elle sert à orner les tonnelles. C'est sous forme de



sauces plus ou moins épicées qu'elle entre dans la cuisine des méditerranéens. Les Anglo-Saxons s'en méfient jusqu'à la fin du siècle dernier et ce n'est que vers 1930 qu'elle commence à être largement commercialisée.

Depuis, elle a connu une impressionnante revanche avec ses multiples utilisations culinaires. La tomate est servie à toutes les sauces, même elle est la sauce. On s'en régale, en salade, en tranches, en jus, en soupe, en omelette, en coulis, en conserve, crue, cuite, far-

cie, frite... Les Anciens faisaient paraître il du vin de tomate : malheureusement la recette est introuvable.

La tomate contient 94% d'eau, a une valeur nutritive faible, constitue une bonne source de vitamines A, C, B1 et B2 et contient du potassium, du calcium, du phosphore, du magnésium et un peu de fer. Elle est cependant un peu acide, ce qui peut incommoder certaines personnes qui en consomment beaucoup.

Des feuilles fraîches de tomate, suspendues, éloignent les puces, les mouches et les maringouins : un petit truc à expérimenter même par les sceptiques.

C'en est assez pour devenir «fou de la tomate».



Oyez! Oyez!
La fête va bientôt commencer!

Tous les préparatifs vont bon train pour l'organisation des festivités entourant le 30^e anniversaire de FAFEAS. Les décors sont en place, des bénévoles au coeur joyeux vous attendent impatiemment, les musiciens accordent leurs violons et le chef cuisinier vous réserve un menu de choix. Les petits plats sont dans les grands. Le tapis rouge est déroulé. Nous sommes dans nos «p'tits souliers»!

Les lumières s'allument peu à peu. Des centaines de femmes venant des quatre coins du Québec se hâtent de retenir une place pour être aux premières loges. La direction de l'AFEAS prépare les méritas et les tirages. On astique les trophées. Les autobus sont réservés pour celles qui viennent de loin. Les autos sont remplies pour les groupes «voisinants».

Les portes s'ouvriront bientôt sur le congrès provincial de l'AFEAS qui aura lieu les 15, 16 et 17 août prochain, à l'Auberge Universel de Drummondville. Des surprises vous attendent. Vous en aurez plein la vue.

Ce sera une fête inoubliable où vous repartirez la tête pleine de bons souvenirs. Des poignées de mains, des sourires, des retrouvailles chaleureuses pour un 30^e anniversaire qui viendra souligner le travail accompli par des milliers de femmes pour des millions d'autres. Venez assister à des événements uniques dans la vie de notre association.

Réservez dès maintenant auprès de votre AFEAS locales et au plaisir de vous accueillir!

Paula Pravencher-Larribert
Comité organisateur régional

Santé

Johanne Fecteau, conseillère à l'exécutif provincial



L'infection vaginale

Avoir des pertes vaginales est tout à fait normal pendant les années de fertilité, c'est-à-dire les années de menstruations. Les pertes sont des sécrétions du vagin et des glandes. Ces sécrétions varient selon le moment du cycle. Elles augmentent tout naturellement durant la période de l'ovulation et avant les menstruations.

Les sécrétions plus abondantes (ovulation) favorisent le déplacement des spermatozoïdes vers l'utérus. Avant les menstruations, elles servent de lubrifiant pour protéger le vagin. Également, elles augmenteront automatiquement lors de la grossesse.

Les pertes sont donc normales et on ne doit pas s'en inquiéter. Il serait d'ailleurs bon d'apprendre à se connaître: observer les changements de ses sécrétions, voir à quel moment l'augmentation des pertes devient importante et nous pouvons ainsi mieux comprendre le lien avec les différentes périodes de notre cycle.

'Inflam vaginale

La vaginite est une infection féminine mineure et courante qui peut toucher toutes les femmes actives sexuellement. Elle se caractérise par une augmentation des sécrétions vaginales et un changement dans l'aspect des pertes.

Plusieurs facteurs peuvent être responsables et entraîner diverses sortes de vaginites.

La plus fréquente, appelée «à champignons», est causée par une prolifération de levures (*Candida albicans*). Cette infection se manifeste par de vives démangeaisons de la vulve, des échauffements de la région vaginale et des pertes blanches à l'aspect de lait caillé. Elle n'est pas vraiment sérieuse, mais très inconfortable.

Un geste aussi banal que prendre des contraceptifs oraux ou des antibiotiques peut être à la source d'une infection vaginale. Il suffit que l'équilibre naturel du vagin soit rompu pour que, parfois, survienne ce désagrément. Un inconfort vaginal peut aussi apparaître en réaction à l'utilisation de produits parfumés (savon, mousse de bain, crèmes spermicides, serviettes sanitaires, tampons hygiéniques). Le port de sous-vêtements de fibres naturelles peut aussi aider à l'éviter.

Mais si d'autres symptômes tels fièvre, vomissements, saignements, pertes nauséabondes, diarrhée, douleurs dans le bas ventre, apparaissent, une visite chez le médecin s'impose car cela peut être plus sérieux.

Attention: si vous avez eu une relation sans utiliser le condom, vos pertes et votre odeur seront différentes dans les heures suivantes. C'est normal: lorsque l'homme éjacule, son sperme demeure dans le vagin un certain temps avant d'être expulsé avec les sécrétions vaginales.

Traitements

Comme il existe différents types de vaginites, le traitement que le médecin proposera dépend du facteur infectieux.

Si c'est une infection à champignons, un traitement dit *antifongique* sera prescrit sous forme de crème ou de suppositoires vaginaux. Ces produits, qui étaient vendus sur ordonnance, sont maintenant en vente libre. Ils peuvent venir à bout de l'infection dans l'espace de un à dix jours, selon la concentration choisie. Le pharmacien peut vous renseigner.

Si la vaginite est plutôt bactérienne, des antibiotiques seront nécessaires (sur ordonnance seulement).

Un nouveau produit contre la vaginite infectieuse vient de sortir sur le marché: Difflican-150. Sous forme de capsule gélatineuse dure et blanche, ce médicament se prend en une seule dose, par voie orale. Fini les désagréments à manipuler les crèmes ou les suppositoires. Sur ordonnance, votre médecin vous renseignera à savoir si ce traitement vous convient.

Adolescentes

Il est important de renseigner nos jeunes filles à ce sujet. Bien des peurs, des incertitudes et des questionnements disparaîtront en leur apprenant à mieux connaître leur corps et ses particularités féminines.

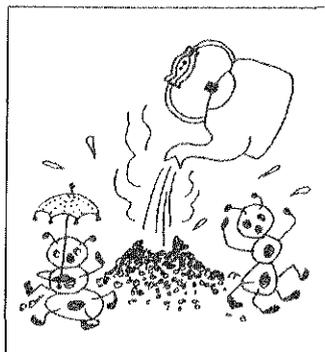
Pour devenir une vraie MÈRE-NATURE

PAR CHRISTINE MARION

Je ne connais pas de meilleure détente pour le corps et l'esprit que le plaisir de plonger ses mains dans la belle terre du potager ou des plates-bandes, par doux matin d'été. Celles qui partagent cet engouement trouveront sans doute un aussi vif plaisir à consulter un livre intitulé *Mon jardin au jour le jour, une année en horticulture*. Écrit par Jean-Claude Vigor et Sylvie Perron, deux chroniqueur(e)s horticoles de la Société Radio-Canada, et publié aux éditions du Trécaré, ce bouquin est présenté sous forme d'agenda. Du premier janvier au 31 décembre, ce livre vous offre des conseils appropriés à la saison. On y retrouve aussi d'amusantes recettes qui méritent d'être essayées et d'autres commentaires intéressants sur l'horticulture. Voici donc quelques conseils que j'y ai glanés.

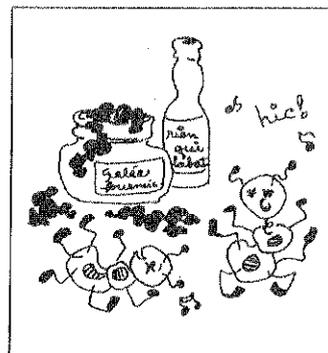
Les et les méchants insectes

Personne n'aime être envahi par les fourmis. Si vous êtes confrontées à ce problème, localisez la fourmilière et saupoudrez-la de feuilles de menthe fraîche ou de marc de café. Si ces techniques n'ont pas le succès escompté, prenez les grands moyens et arrosez la fourmilière avec de l'eau bouillante.



Si les limaces passent dans vos laitues avant vous, installez-y un petit contenant rempli de bière, que vous renouvelerez à tous les jours. Vous pourrez constater que ces bestioles ont une nette préférence pour l'abière !

C'est la guerre aux insectes à chaque fois que vous voulez manger sur le patio ? Détournez leur attention en disposant, à l'autre extrémité de votre terrasse, un pot rempli d'eau sucrée, de confiture ou... de bière. Les insectes s'y régaleront et vous aurez la paix.



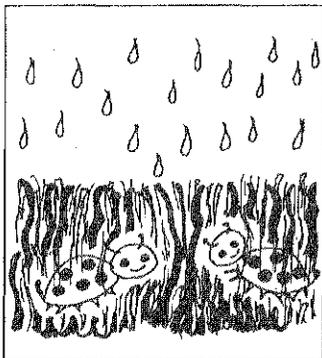
Les coccinelles sont à protéger à tout prix. Une seule larve peut dévorer jusqu'à mille insectes et acariens en vingt jours. Il paraît même qu'on peut se procurer des coccinelles dans certains centres-jardins.

Contrairement à ce que je croyais, le perce-oreille n'est pas parfaitement inutile puisqu'il dévore les pucerons. Mais si vous trouvez que la population de perce-oreilles de votre entourage est trop nombreuse, vous pouvez vous en débarrasser en laissant traîner quelques feuilles de papier journal roulées durant la nuit. Au matin, vous n'aurez qu'à secouer les feuilles au-dessus d'un sceau d'eau savonneuse pour détruire ces insectes.

Canicules

Saviez-vous que Saint-Fiacre est le patron des jardiniers? On le fête le 30 août.

Vous êtes peut-être une maniaque de la pelouse bien courte. Vous devez quand même freiner vos ardeurs durant la canicule si vous voulez qu'elle reste verte. En effet, plus les brins d'herbes sont courts, plus les racines sont courtes, plus elles ont besoin d'eau et plus elles brûlent quand elles en manquent. Idéalement, vous devriez garder les brins d'herbe à huit ou neuf centimètres de hauteur durant les grandes chaleurs.



De grâce, respectez les règlements d'arrosage de votre municipalité. L'eau est une denrée trop précieuse pour qu'on la gaspille en arrosages intempestifs. D'ailleurs, il existe un truc simple pour arroser de façon modérée tout en protégeant la pelouse. Il suffit d'arroser abondamment une partie seulement de votre terrain à la fois, plutôt que de tenter de tout arroser en une seule fois, ce qui est pratiquement impossible si on respecte les règlements. En arrosant bien une partie à la fois, vous favoriserez un enracinement plus profond et obtiendrez de meilleurs résultats.

Vous pouvez également réduire l'arrosage de vos boîtes à fleurs et de vos plantes en pot en recouvrant le sol de tourbe horticole.

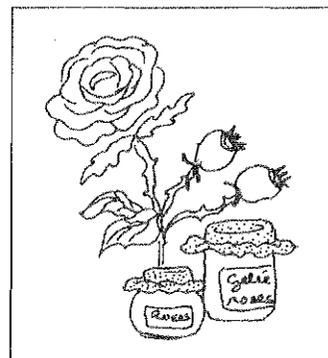
Trucs culinaires

Si vous avez un pommier, il vous sera facile de faire mûrir une pomme dans une bouteille. Choisissez un fruit sain près d'une branche suffisamment longue pour y attacher une bouteille. Vous insérez le fruit dans la bouteille et attachez celle-ci à la branche, avec le goulot vers le bas. Vous oubliez le tout jusqu'à l'automne, quand la pomme est mûre, vous détachez le fruit et la bouteille que vous désinfectez avec un peu d'alcool à 40%. Vous emplissez ensuite la bouteille de calvados

et vous fermez. Il ne vous reste plus qu'à impressionner vos amies et à déguster, bien entendu!

Saviez-vous que l'hémérocalle est une plante vivace comestible et délicieuse? Goûtez-y avec un peu de crème fraîche et de gingembre. Quant aux fleurs de basilic, elles sont délicieuses en salade. Vous pouvez également les combiner à du beurre doux que vous servirez en rondelles. Faites de même avec les monardes.

Vous devriez conserver les fruits de vos rosiers en fin de saison. Us sont riches en vitamine C et on peut en faire de la gelée.



Ne jetez pas l'eau de cuisson de pommes de terre. C'est un bon herbicide que vous pourrez utiliser dans les allées de votre potager.

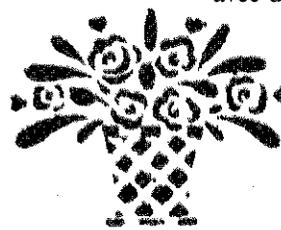
Ces quelques conseils sont un bien pâle reflet de ce que vous trouverez dans *Mon jardin au jour le jour*. Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à vous le procurer:



c'est une mine de renseignements fascinante.

POCHOIRS

Créer et décorer à peu de frais
avec des pochoirs



Catalogue de pochoirs: 3\$
remboursables avec achat

142 pochoirs à prix variés
princeaux, peinture, etc.

Décor Pochoir Inc.

35 rue Beverley, Montréal
H3P1K3, tel: (514) 733-4634



Présidente sortante, Marie-Thérèse Van Heleren-Hogehuis (à gauche) et la nouvelle présidente générale, Maria Eugenia du Mexique.

Congrès de PUmofc en *Australie*

L'AFEAS interpelle les femmes de l'Umofc

«*Je fais toutes choses nouvelles*» (Apoc. 21,5)

fan/nés: réconciliation et espérance. Tel est le thème du dernier congrès de l'Uniofe* tenu à Canberra, Australie, du 3 au 11 février dernier.

Nous sommes plus de 700 congressistes de 45 pays différents venues échanger, fêter, raconter notre vécu, dire nos espérances.

PAR STELLA BELLEFROID

La messe à la cathédrale de Canberra marque le coup d'envol des cérémonies d'ouverture toujours hautes en couleurs. Suivent les journées d'étude. Pendant cinq jours, réparties en petits groupes, nous abordons le thème de la réconciliation et de l'espérance. Compte tenu de ce qui va survenir, ce thème semble particulièrement inspiré.

Les échanges sur la réconciliation avec soi-même, avec les autres comme membres d'une organisation féminine, entre les peuples, donnent lieu à des témoignages émouvants. Entre autres, celui de Patricia qui raconte comment elle a accueilli sa fille qui, pendant quatre ans, lui a laissé croire quel argent qu'elle recevait lui servait à défrayer ses études à l'université alors, qu'en fait, elle n'assistait que rarement aux cours, trop occupée à taper les travaux de son copain qui

vivait avec elle, mais qui l'a quittée peu de temps après avoir obtenu son brevet. Cette mère réussit à pardonner.

Les échanges se poursuivent. «On ne doit surtout pas garder le silence sur l'offense; ce serait accepter», observe Elga. «Avant de se réconcilier, il faut d'abord faire cesser l'injustice» ajoute Dominique.

Le Père Paul-Émile Charland, dans sa conférence de clôture, commente: «Ces journées nous ont montré que la réconciliation est possible. Elles nous ont révélé, si nous ne le savions pas déjà, que la réconciliation est source d'un bonheur nouveau, d'une paix jusqu'ici inconnue.»

Sur le thème de l'espérance, il ajoute: «En vérité, les Organisations féminines représentent une nouvelle espérance pour le monde et pour l'Église,

une force d'humanisation et de salut... Parce que seules nous ne pouvons rien faire, il est devenu indispensable de s'organiser, de se regrouper pour faire entendre notre voix. C'est ainsi que dans notre siècle, la charité porte un nouveau nom: elle s'appelle solidarité».

Alors qu'en ateliers, l'heure est au pardon, à la réconciliation, à l'espérance, pour nous, membres du conseil d'administration, c'est la consternation: nous venons d'apprendre que le Nonce Apostolique de l'Australie n'admet pas que la proposition 11 portant sur la place des femmes dans l'Église soit discutée. Le conseil se réunit et par une faible majorité vote pour qu'elle soit retirée. Une rencontre avec le Nonce est quand même prévue pour nous permettre d'expliquer notre position. La proposition ayant été soumise par l'AFEAS, je suis invitée à participer à la rencontre. Malheureusement, aucun de nos arguments n'a réussi à infléchir sa position.

Le conseil se réunit de nouveau. Le vote est serré, mais il confirme la décision de retirer la proposition. Après l'annonce de ce retrait à l'assemblée, je crois un moment que l'Umofc ne réussira plus à rallier les femmes tellement leur déception est grande. Les Européennes surtout sont consternées: «Depuis le temps qu'on nous dit que nous sommes les seules à demander un dialogue sur la place des femmes dans l'Église; et voilà qu'une organisation canadienne formule même demande. Nous nous réjouissons. Et maintenant, on ne peut plus en parler!»

Des femmes n'admettent pas, ne comprennent pas. Qu'à cela tienne! On écrira à Rome. Une lettre est donc rédigée, puis présentée à l'assemblée qui accepte, sur un vote partagé, de faire part au Vatican de la déception des femmes.

Jamais proposition n'a fait autant de vagues. Elle n'est peut-être pas étudiée en assemblée générale, mais elle alimente bien des discussions. Le thème du congrès prend alors toute sa dimension: Je fais toutes choses nou-



Stella Bellefroid présente la résolution de FAFEAS à l'assemblée

velles. Femmes: réconciliation, espérance. Car accepter que d'autres femmes aient des raisons de ne pas nous appuyer... Tenter la solidarité, même si c'est parfois difficile à vivre. Non, ce n'est pas toujours facile de pratiquer ce que l'on prêche.

L'assemblée se poursuit. Pour les quatre prochaines années, trois nouvelles priorités sont choisies:

- **La violence**
- **La place des femmes dans la prise de décision**
- **La santé**

Linfluence de Beijing se fait manifestement sentir.

Une nouvelle présidente, Maria Eugenia Diaz de Pineda, est élue. Je me réjouis de ce choix. C'est une femme qui sait rallier.

Pour le Canada, Claire Héron de Vancouver, présidente actuelle des Catholics Women League, représentera les organisations anglophones et francophones.

Je suis confiante que ce nouveau conseil saura diriger les destinées de l'Umofc. Quant à moi, je termine le mandat que l'AFEAS m'avait confié : être la représentante des femmes québécoises au conseil de l'Umofc. J'ai le sentiment d'avoir fait avancer plusieurs dossiers. Merci à l'AFEAS pour son soutien et sa confiance. Ce fut une expérience extraordinaire.

"Union mondiale des organisations féminines catholiques

Femmes et religion *Forum des femmes*

PAR LABRGOE-MARDOKC

Aller à Beijing comme répondante à la condition des femmes dans l'Église, c'était l'occasion de rencontrer des femmes du monde entier, de les entendre parler de leurs vies, leurs expériences, leurs projets, leurs espoirs en ce qui concerne les femmes et la religion.

Pour une première fois dans un forum international des femmes, le rapport entre femmes et religions a fait l'objet de plus de quatre-vingts ateliers. Une plénière a été consacrée à la montée des conservatismes dans ses diverses manifestations: religieuse, nationaliste, raciale et ethnique.

Nous avons rencontré, dans différents ateliers, des femmes chrétiennes, bouddhistes, musulmanes et hindoues, ainsi que des femmes sans religion. De nos conversations, il se dégageait un sentiment d'unité: la conviction profonde de ne laisser personne nous enlever notre religion. Une des intervenantes dans un atelier nous rappelait que *«le vrai problème du monde est que nous n'avons plus de spiritualité»*... ce qui ne veut pas nécessairement dire religion.

Des théologiennes, tant musulmanes que chrétiennes, ont rappelé l'importance positive de la dimension religieuse et spirituelle dans la vie des femmes. Plusieurs ont dénoncé la manipulation et l'utilisation de la religion pour maintenir les femmes dans un statut différent de celui de l'homme, pour régir la vie des femmes en leur fixant une manière de considérer leur vie, leurs droits, leur parole, leur corps. Ces interdits constituent une véritable violence religieuse qui vient s'ajouter à celles déjà subies par les femmes.

Les fondamentalismes religieux ont donc été identifiés comme ennemis des droits des femmes. Je ne peux passer sous silence les attaques contre le Saint-Siège dues aux interventions et réserves émises par la délégation du Vatican au long du *Forum des femmes*.

Frances Kissling, présidente du mouvement américain *Catholics for a Free Choice*, lors de son intervention au moment d'une plénière, a soulevé un auditoire bondé. Elle nous lançait entre autres ces questions que je laisse à vote réflexions:

- Pourquoi les gouvernements tendent-ils à soutenir les mouvements conservateurs au sein des religions?

- Pourquoi les conservateurs veulent-ils inclure dans leurs politiques le contrôle sur la vie des femmes?

- Que recherche le Saint-Siège lorsqu'il défend, par ses positions, un système patriarcal qui continue de favoriser la dégradation des droits des femmes?

Comment lutter contre le conservatisme religieux dans notre milieu? La plate-forme adoptée à Beijing lors du *Forum des Femmes* peut nous apporter quelques éléments de réponse. C'est en choisissant de:

- promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes (art. 120);
- s'assurer que le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion est inaliénable et tout individu doit pouvoir l'exercer (art. 25);
- s'abstenir d'invoquer des considérations de coutumes, de traditions ou de religions, pour se soumettre à l'obligation de condamner la violence à l'égard des femmes (art. 125).

Notre engagement comme femmes dans l'Église nous amène à prendre conscience qu'à travers le travail que nous réalisons dans nos communautés, nous devons nous assurer que les femmes accèdent aux postes décisionnels et qu'un véritable partenariat homme-femme se vive dans nos relations ecclésiales.

L'AFEAS se doit d'être vigilante en interpellant les responsables politiques et religieux qui doivent veiller à l'application et au respect des textes de la déclaration adoptée à la Conférence de Beijing.

L'espérance habite les femmes qui travaillent en Église: leur détermination en est un signe. Maintenant, nous sommes appelées à oser inscrire dans la réalité du quotidien, et particulièrement dans l'Église, les droits des femmes. Elles forment la moitié de l'humanité. Elles sont celles qui soutiennent l'Église par leur travail et leur engagement à la mission.

Michelle Houle-Ouellet et Lise Tremblay

Les personnes âgées *À la une!*

Elles le seront de plus en plus souvent car, inexorablement, la population, canadienne vieillit, les plus de 65 ans étant passés de 8% de la population 1961 à plus de 11% en 1986. Et le phénomène n'est pas en voie de se résorber, c'est toute la cohorte des babyboomers qui y prendra bientôt sa place, les premiers d'entre eux atteignant la cinquantaine, dès cette année.

Ce n'est cependant pas le nombre des aînés qui fait la manchette. Plutôt des politiques qui les visent: réforme dans les pensions et procès de grands-parents condamnés à une obligation alimentaire à l'égard de petits-enfants. L'AFEAS n'est pas en reste, elle lancera en juin une recherche portant sur l'engagement social des femmes de plus de 50 ans.

audiences. Plusieurs groupes, de même que des grands-parents à titre personnel et des femmes vivant cette situation avec leurs beaux-parents, exposeront leur point de vue et leurs recommandations.

La Fédération de l'âge d'or du Québec a présenté sa position accompagnée d'une pétition de 272 000 signatures pour l'abolition de la loi. La position de l'AFEAS défendait le maintien de la loi avec des balises pour son application; notre mémoire fut bien accueilli, autant par le ministre et les députées en place, que par les personnes présentes.

Après avoir expliqué et défendu nos recommandations, nous avons pu saluer personnellement le ministre et les députées. La décision du ministre sera connue en juin 1996.

Recherche AFEAS *de l'activité sociale à l'action sociale*

Liberté 55! La réclame a été efficace... mais retraite et loisirs vont-ils nécessairement de pair? Le phénomène du «décrochage des aînés» amarré au point de départ d'une recherche dont le rapport sera bientôt disponible dans toutes les AFEAS locales.

Après avoir défini ce qu'on entend par «engagement social», la recherche cerne les facteurs qui influencent l'engagement après la cinquantaine. De plus, ce rapport fait connaître l'engagement tel que vécu par des membres AFEAS parvenues aujourd'hui à cet âge: la trajectoire de cette génération!

Priorité d'action pour 1996-1997, l'engagement social sera scruté à la loupe. Un dossier d'étude proposera une synthèse de la recherche afin de se familiariser avec les résultats obtenus, et de jeter ainsi un regard renouvelé vers l'engagement social des plus de cinquante ans.

Obligation alimentaire des grands-parents

La présidente provinciale, madame Jacqueline Nadeau-Martin et Lise Tremblay, responsable du plan d'action, participaient, le 29 mars dernier à Montréal, à la tournée de consultation publique du ministre de la Justice du Québec, monsieur Paul Bégin, concernant l'article 585 du Code civil sur l'obligation alimentaire des grands-parents. Céline Sigratori, députée de Blainville et Louise Harel, ministre responsable à la Jeunesse et à la Famille, assistaient aux

Lec pensions

Paul Martin, ministre fédéral des Finances a été habile. Sa réforme qui propose une nouvelle «prestation aux aînés» ne sera effective qu'en 2001, de quoi désamorcer bien des belligérants! Les personnes ayant déjà atteint 65 ans ainsi que celles qui étaient âgées de 60 ans au 31 décembre 1995 et leur conjointe ou conjoint, peu importe leur âge, pourront recevoir leur pension selon l'actuel régime ou choisir la nouvelle prestation.

Pourtant la réforme touchera durement. La nouvelle prestation remplacera l'actuelle pension de sécurité de la vieillesse (PSV, versée à toutes les Canadiennes et Canadiens de plus de 65 ans) et le supplément de revenu garanti (SRG, déterminé en fonction du revenu combiné des conjoints) qui permettait d'ajouter un supplément à ceux qui répondaient aux critères. Non imposable, la nouvelle prestation mettra fin aux actuels crédits d'impôt accordés au titre de l'âge et du revenu de pension.

La prestation, indexée à l'inflation, sera versée sous forme d'un seul paiement mensuel, effectué par deux chèques séparés, de montant égal, à l'intention des couples.

L'universalité est bel et bien finie en matière de pension! Les revenus des deux conjoints détermineront la valeur de la prestation. Le montant maximal versé diminuera graduellement à partir d'un seuil de revenus situé à 40 000 pour une personne seule et 45 000\$ pour un couple. La prestation sera complètement éliminée à partir de 52 000\$ de revenus pour une personne seule et 72 000\$ pour un couple. Les bénéficiaires du SRG recevront pour leur part environ 120\$ de plus, par année.

À l'AFEAS, un comité provincial a été formé pour étudier les impacts et préparer notre réaction à cette réforme ainsi qu'à celle, prochaine, du Régime de rentes du Québec (RRQ).

Lise Bousquet

déterminée,
elle va jusqu'au bout et

gagne!



En 1992, Lise Bousquet s'est infligée, en cours de travail, une blessure dite féminine, soit: une déchirure du ligament qui soutient la vessie. La Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) a refusé sa réclamation prétextant que le diagnostic de cystocèle était une condition personnelle et que de plus, l'événement ne correspondait à aucune autre catégorie de lésion professionnelle...

PROPOS RECUEILLIS PARMARIE-PAULE GODIN

Comment cela est-il arrivé?

En déplaçant un arbuste déjà enraciné. J'ai fait un mouvement brusque et je me suis déchiré un ligament qui soutient la vessie.

Quelles entreprises as-tu traversées pour te faire indemniser?

Suite à ma visite chez le médecin qui diagnostiquait une cystocèle secondaire à un effort soudain au travail, j'ai fait rapport à la CSST.

Comment la CSST a-t-elle accueilli ta réclamation?

Après quelques semaines, j'ai reçu une lettre m'informant que la CSST ne pouvait accepter ma réclamation parce qu'elle n'était pas admissible à titre d'accident de travail. Je cite: «Le diagnostic de cystocèle estime condition personnelle, donc, médicalement, il n'y a pas de relation de cause à effet entre les faits rapportés et votre diagnostic. De plus, l'événement décrit ne correspond à aucune autre catégorie de lésion professionnelle». Pour moi, cela signifiait pas de reconnaissance de cet accident de travail parce que la cystocèle n'est pas reconnue dans la liste des lésions professionnelles.

Quelle a été ta réaction?

J'ai décidé de contester la décision, car je trouvais inacceptable que mon dossier soit traité différemment d'un homme

qui se fait une blessure du même type. L'hernie inguinale causée au travail est indemnisée, car c'est une lésion professionnelle reconnue tandis que la cystocèle, lésion féminine, ne se retrouve dans aucune catégorie. Je trouvais cela tout à fait injuste.

Dans ta contestation, as-tu traversé plusieurs difficultés?

Ça oui! Mon dossier, après étude en reconsidération fut refusé. J'ai alors demandé de passer devant le comité de révision. Quinze mois plus tard, soutenue par une personne du domaine juridique, je comparais devant le dit comité. J'ai dû attendre quelques semaines avant de connaître le résultat... toujours négatif. Il restait la Cour d'appel. Heureusement que j'ai tenu bon, car la Cour d'appel reconnaissait la cystocèle comme maladie industrielle. Trois ans après, c'est la victoire et cela, il faut le souligner, toujours avec le même dossier et le même rapport médical.

Trois ans c'est long...!

Oui c'est long! Je dois avouer que souvent j'ai pensé lâcher... mais je suis membre AFEAS et je crois au travail que nous accomplissons pour améliorer la condition féminine. Je ne voyais pas cette lutte seulement sur le plan personnel, mais je voulais qu'elle serve à toutes les femmes. Donc, je me devais d'aller jus-

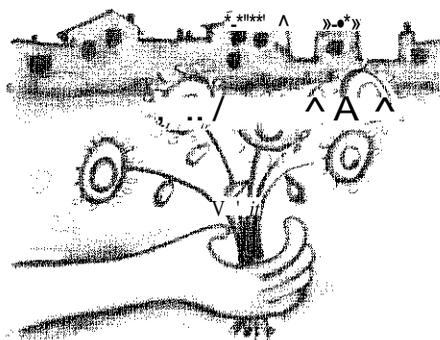
qu'au bout... Pour justement donner une dimension plus large à ma démarche, j'ai déposé une proposition à mon AFEAS locale Saint-Denis, région Richelieu-Yamaska. Cette proposition fut d'ailleurs adoptée aux trois paliers. La solidarité que m'ont témoigné mes campagnes AFEAS m'a beaucoup aidée ainsi que l'expérience acquise à l'AFEAS.

Ya-t-il une chose qui t'a particulièrement motivé à poursuivre?

Oui, un événement, je devrais dire deux, qui se sont produits durant ma convalescence. D'abord j'ai eu la chance d'être grand-maman d'un petit garçon et quelques semaines plus tard, d'une petite fille. Lorsque je regardais ces deux bébés que j'adore, je ne pouvais m'imaginer qu'un jour ma petite fille subirait une injustice simplement parce qu'elle était née «fille». Pour moi ces deux bébés étaient tellement égaux dans mon cœur. Lorsqu'un enfant naît, qu'il soit fille ou garçon, il et elle devraient au cours des ans constater que la société les traite sur un pied d'égalité. C'est pourquoi, lorsque l'occasion se présente, je considère important d'agir afin de faire avancer un tant soit peu la cause de l'égalité homme-femme.

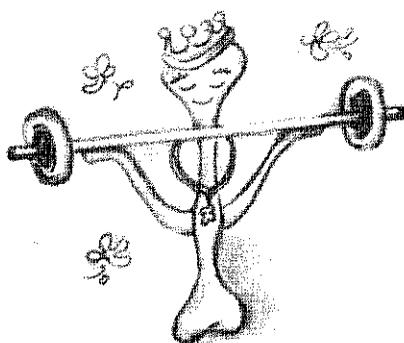
Félicitations pour ton détermination qui t'ont conduite au succès!

PROGRAMME



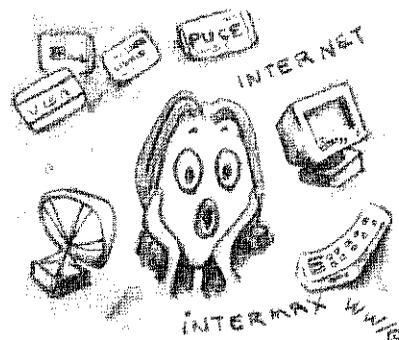
Bénévolat et engagement

« Présenter les résultats et donner suite à la recherche effectuée par l'AFEAS en 1995 sur l'engagement social des femmes de 50 ans et plus.



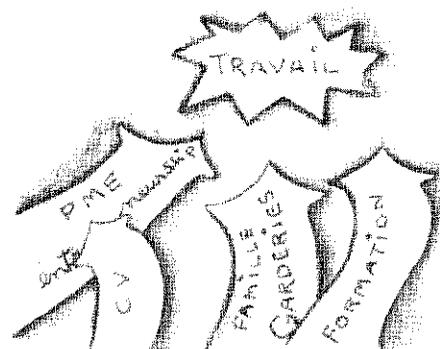
L'ostéoporose

* Connaître l'ostéoporose et prendre les moyens nécessaires pour la prévenir.



Femmes et communications

- Prendre le virage informatique dans le quotidien.



Les nouvelles réalités du marché du travail

« Informer les femmes des nouvelles réalités du travail.

Ordre de parution des articles correspondants dans *Femmes d'ici* :

Octobre : Bénévolat et engagement

Décembre : L'ostéoporose

Février : Femmes et communications

Avril : Les nouvelles réalités du marché du travail

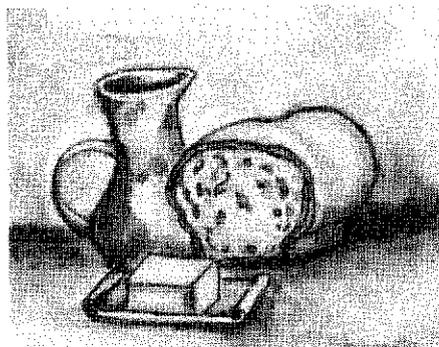


1996 - 1997



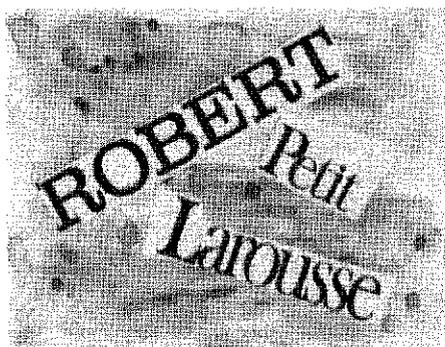
*P*ersil perla - les fines herbes

- Promouvoir la culture des fines herbes.



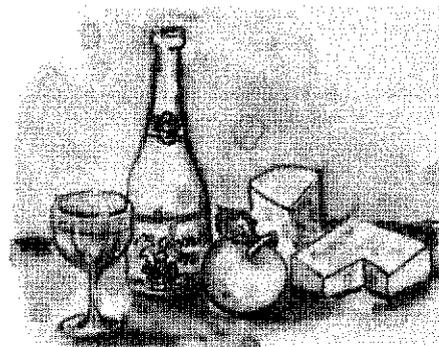
*L*e pain quotidien

- Prendre connaissance des différentes sortes de pain sur le marché.



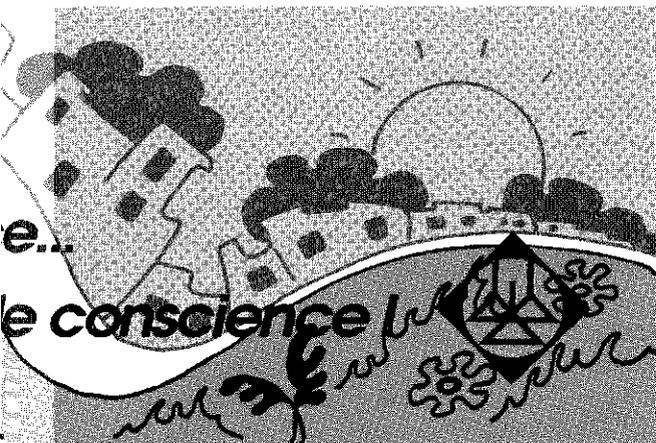
*D*u Larousse au Petit Robert

- Promouvoir la qualité de la communication écrite.



*L*es vins qui réjouissent

- Développer le goût des bons vins.



Ordre de parution des articles correspondants dans *Femmes d'ici* :

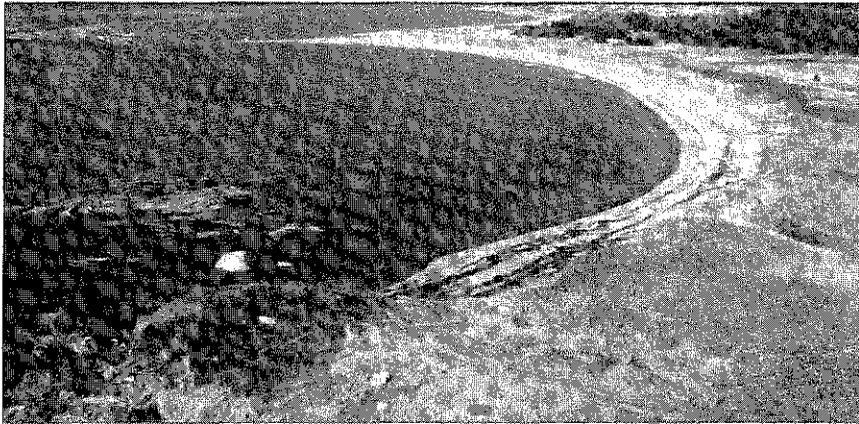
Octobre : Persil perla (*volet économie*)

Décembre : Le pain quotidien (*volet technique*)

Février : Du Larousse au Petit Robert (*volet culture*)

Avril : Les vins qui réjouissent (*volet consommation*)

A
R
T
et
C
U
L
T
U
R
E



«La population du Québec dépend beaucoup de la bonne santé du Saint-Laurent. Les activités qui en découlent telles que le travail, le tourisme, les loisirs, ont des répercussions à plus ou moins long terme sur la santé et notamment celle des femmes.»

Francine Poupart, coordonnatrice du comité Aféas pour l'environnement, région Saint-Jean-Longueuil-Valleyfield

La minute verte

des femmes impliquées

Dépolluer le fleuve... l'aventure s'avère si complexe qu'elle doit se transformer en projet de société! Ce qui est peut-être en train de se faire grâce, entre autres, à des personnes qui y croient et qui misent sur la concertation à l'échelle régionale. Des personnes comme les membres du Comité AFEAS pour l'Environnement (CAPE) qui siègent depuis 1993 au comité Zip (Zone d'intervention prioritaire) du Haut-Saint-Laurent. Leur rôle est d'établir une liste d'actions reconnues comme nécessaires et souhaitées par l'ensemble des gens du milieu.

PAR LINDA BOISCLAIR

Prêcher le au lieu de
l'impossible

Les sept Zip du Saint-Laurent font le pari que seule la concertation régionale amènera des mesures durables pour dépolluer leur bout de fleuve respectif. Dans le Haut-Saint-Laurent, l'enthousiasme est grand et un vaste consensus s'endégage. Une vingtaine de priorités ont été retenues, telles que le contrôle strict des rejets, l'éducation de la population, en particulier des enfants, la protection des sites fauniques, l'écotourisme. Un «pland'action et de réhabilitation écologique» est élaboré, et le même exercice a été repris pour le Lac Saint-François, avec cette fois une saveur

internationale puisque ce secteur situé à la sortie des Grands Lacs touche les États-Unis et l'Ontario. Une troisième consultation suivra, pour couvrir le secteur du fleuve qui relie les deux lacs. Le Zip du Haut-Saint-Laurent dispose de cinq ans pour remplir son mandat de consultation et d'élaboration de plans d'action. Encore du remue-ménages, de la collecte et de la diffusion d'information.

Un vert

Madame Poupart s'est engagée à suivre tous les événements d'ordre environnemental et de les rapporter lors des réunions mensuelles à la «minute verte», action entreprise en 1990.

En 1993, elle a accepté de représenter l'AFEAS du secteur du conseil d'administration du Zip du Haut-Saint-Laurent et elle participe activement aux colloques et réunions publiques du Zip. «Je trouve que c'est important que nous, les femmes, soyons présentes partout où des décisions sont ou seront à prendre», nous écrit-elle.

Les comités Zip rassemblent des forces vives du milieu. Les gouvernements devront ensuite leur donner les moyens techniques pour valider leurs observations, puis les moyens financiers pour aller de l'avant, sinon, qu'est-ce que ça donnera?

On reconnaît qu'il y a des risques. Mais, ça prendra le temps que ça prendra, la processus de dépollution de notre fleuve est bel et bien amorcé.

Collecte sélective

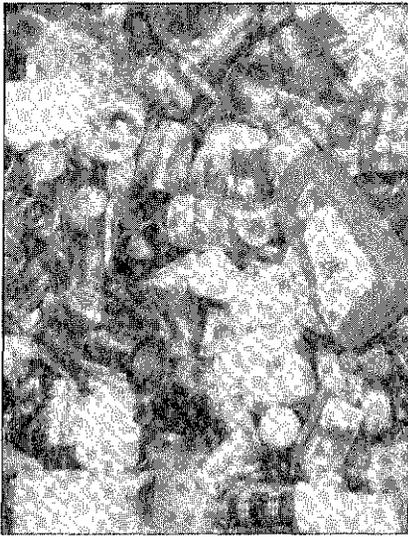
Dans un même ordre d'idées (vertes), l'organisme Collecte Sélective Québec (CSQ), une société entièrement financée par les contributions volontaires des entreprises, nous apprenait en fin d'année 1995 que 4,8 millions de Québécoises et de Québécois contribuent au succès fulgurant de la collecte sélective. Selon l'enquête de CSQ, la collecte sélective est bien implantée au Québec et tout porte à croire que son rythme d'implantation continuera de s'accroître au cours de l'année 1996.

Pour atteindre les résultats optimaux, les autorités municipales doivent persévérer et maintenir les efforts afin que les habitudes changent.

De plus en plus rentable

Les coûts nets de la collecte sélective varient en fonction de trois facteurs : les coûts de la collecte et du tri des matières récupérées, le prix de revente de ces matières et les économies réalisées sur le coût d'élimination.

- Les coûts de la collecte ont diminué de façon significative au cours des deux dernières années. Certaines municipalités ont même conclu, en



1995, des ententes comportant des coûts presque nuls ou assurant même des revenus.

- Depuis 1989, les débouchés pour les matières récupérées se sont accrûs constamment. Les centres de tri ne fonctionnent pas à pleine capacité et certaines matières font l'objet d'une rare convoitise.
- Les activités économiques reliées à la collecte sélective étaient estimées, en 1993, à plus de 150 millions \$, comparativement à 5 millions \$ en 1989. Selon l'étude de CSQ, ces activités ont généré 3 000 emplois par rapport à 200, il y a cinq ans à peine.

Et ce n'est pas terminé...

En effet, 59 municipalités ont déjà signé une entente de récupération et se sont jointes en janvier 1996 aux municipalités qui possèdent déjà un programme complet de collecte sélective. C'est donc dire que plus de 5 millions de personnes réparties sur l'ensemble du territoire québécois ont accès cette année à ce mode écologique de récupération. Qui a dit que la collecte sélective ne fonctionnait pas?.

Références

Revue Franc-vert, vol. 12, no. 1, février-mars 1995.
Bulletin Cyclus (CSQ), vol. 6, no. 4, décembre 1995.

MON COMBAT

TEMOIGNAGE DE MAME-PALIE LÉVESQUE*

Le tout commence en janvier 1992, j'ai souvent la gorge enrouée, «des chats dans la gorge» comme on dit communément. Je consulte mon médecin de famille qui, faute d'un diagnostic précis, me réfère à un oto-rhino-laryngologiste. Celui-ci, malgré une investigation plus complète, ne détecte aucun trouble particulier.



À l'automne, j'avertis mon médecin que je trouve que ma voix change, elle est comme éteinte; je parle plus lentement, sans toutefois chercher mes mots. Alors, les examens se succèdent: électro-encéphalogramme, scanner du cerveau, doppler, électromyogramme, radiographie des poumons... Puis, le 13 avril 1993, le neurologue m'apprend que c'est le moteur qui est atteint. Je crois que c'est le cœur, je me trompe. Je fais de la sclérose latérale amyotrophique communément appelée «maladie de Lou Gehrig», un ancien joueur de baseball décédé de cette maladie en 1938.

C'est une maladie dégénérative chronique du système nerveux dont la médecine ne connaît ni la cause ni le remède malgré des années de recherche. Peu à peu les muscles de la gorge, du cou et de la langue s'affaiblissent. Ma voix diminue, devient presque inaudible, je mange très lentement car un surplus de salive peut provoquer un étouffement, mes gestes deviennent imprécis. Je sais que ce genre de paralysie progressive peut causer la mort par suffocation; ce que je crains beaucoup.

Je mets donc mon espoir dans le Seigneur et décide de me renseigner pour mieux comprendre l'évolution de la maladie. Je découpe tout ce que je lis dans les revues et les journaux et je consulte dans les bibliothèques.

C'est ainsi que, dans la Presse du 24 octobre 1993, j'apprends l'existence de la Société de la sclérose latérale amyotrophique qui a pour but de développer des supports visant l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de cette maladie et de leur famille.

Inutile de dire que l'annonce d'un tel diagnostic cause un choc qui secoue la famille entière. Il faut du courage pour vivre au jour le jour l'évolution de cette maladie différente chez chaque individu. La Société est un groupe de support grâce à un service d'écoute et de références, à un bulletin d'information ainsi qu'à une série de fascicules dans lesquels des spécialistes de la santé: médecins, infirmières, ergothérapeutes, diététistes, psychologues, physiothérapeutes, orthophonistes et travailleuses sociales unissent leurs efforts pour répondre aux besoins et aux questions des malades.

Cette Société organise aussi des campagnes de levée de fonds pour financer la recherche sur les causes et sur les traitements. Elle vise à intensifier ses efforts en ce sens car jusqu'ici, les résultats se font attendre.

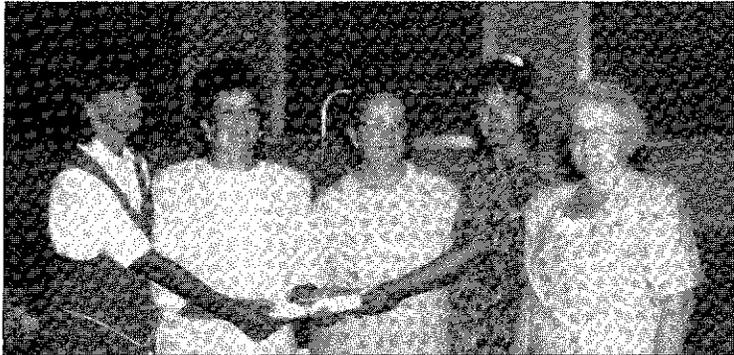
Et mon combat se poursuit., un jour à la fois, avec ses hauts et ses bas. Peut-être est-il un peu moins désespérant avec le soutien de la Société de la sclérose latérale amyotrophique du Québec. J'ai aussi la conviction de faire oeuvre utile en faisant connaître cette association à laquelle je voue toute ma reconnaissance.

Société de la sclérose latérale amyotrophique du Québec
3958 Dandurand
Montréal (Québec) H1X 1P7
(514) 725-2653
* AFEAS locale Saint-Philippe, région Mauricie

Prix Azilda-Machand
Mentions d'honneur 1994-1995
Catégorie Action communautaire



Lutte à l'ambrosia



Mention d'honneur, catégorie action communautaire, AFEAS Pont-Rouge, région Québec.

À Pont-Rouge, dans la région de Québec, plusieurs membres se plaignaient depuis quelques années des problèmes allergiques causés par l'herbe à poux (ambrosia). Une femme de la municipalité avait déjà essayé de sensibiliser les élus et élus à cette problématique, mais sans résultat. C'est alors que l'AFEAS de Pont-Rouge a décidé de prendre le dossier en mains avec l'aide de la présidente sortante, Madame Huguette Bérubé.

GINETTE CIMON

adjointe au comité provincial du PAM

L'objectif principal était de diminuer la présence de l'herbe à poux à Pont-Rouge afin d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'allergie à cette herbe.

Pas facile au début de faire bouger les élus et élus municipaux qui finissent par demander à l'AFEAS de prendre le dossier en mains. Voyant l'ampleur de la tâche, le comité décide d'élargir ses rangs et de faire appel aux organismes du milieu. Tous sont mis à contribution : la municipalité, les groupes sociaux, les pompiers, le milieu scolaire et bien d'autres. Une enquête téléphonique réalisée par 23 bénévoles, permet de connaître le nombre de personnes atteintes de cette allergie dans la municipalité. La sensibilisation se fait par des conférences, des kiosques

d'information où des plants d'herbe à poux repiqués en pots sont exposés; des lettres sont envoyées dans chaque commerce et chaque usine de Pont-Rouge leur demandant d'arracher l'ambrosia sur leur terrain. Enfin, une campagne médiatique a visé la population de l'objectif final, soit la journée d'arrachage.

Malgré une température maussade, une centaine de personnes participent à la journée d'arrachage et plus de 250 sacs d'herbe à poux sont ramassés.

Cette action a permis à l'AFEAS de Pont-Rouge d'acquiescer une plus grande visibilité dans son milieu, d'améliorer la qualité de vie de la communauté et aussi d'impliquer la majorité de ses membres dans un projet rassembleur. Bravo!

Traverses sécuritaires pour piétons

Pour les membres de l'AFEAS Notre-Dame de Fatima de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau, il devenait évident que les piétons qui traversaient certaines artères de la ville de Jonquière risquaient d'être happés par des automobilistes qui circulaient trop vite.

Elles décident donc de tout faire pour remédier à cette situation dangereuse. Ensemble, elles élaborent une résolution qui est acheminée au conseil municipal de l'endroit et qui cible trois endroits particulièrement dangereux. Ensuite, pour donner plus de poids à leur demande, une pétition est mise en circulation et récolte 1 246 signatures grâce à l'implication des membres. Des demandes d'appui sont également demandées à des organismes du milieu.



Enfin, la responsable de l'action, Madame Jeanne-Mance Gauthier, accompagnée de la présidente de l'AFEAS Notre-Dame de Fatima, présente son dossier au conseil municipal de Jonquière en mai. En novembre suivant, le dossier n'ayant pas avancé, l'AFEAS écrit un article dans le journal local dénonçant la lenteur des élus et élus municipaux et la non-progression des travaux suggérés par la commission des travaux publics. La ténacité de l'AFEAS finit par porter fruit et en octobre 1994, après deux ans de démarches acharnées, les travaux d'aménagement commencent.

Voilà un bel exemple de persévérance qui mène au succès! Félicitations à ces deux AFEAS qui ont prouvé que l'action sociale, c'est possible et rentable pour la communauté.

Consolidation-Expansion

ANGÈLE DIONNE-BRAND

À cause d'un problème technique, une partie du texte prévu a été escamotée. Vous êtes donc, ren suis certaine, restés sur votre appétit. Continuons notre entretien en parlant des résultats en consolidation-expansion.

Quel sont nos résultats à date?

À notre cahier de bord, figurent bon nombre de points positifs. En voici trois exemples: l'AFEAS de Béarn (*région Abitibi-Témiscamingue*), inactive depuis quelques années, reprend vie, grâce à l'intervention du comité régional. Le recette miracle: identification d'un nouveau noyau de jeunes femmes au sein de la municipalité. Une invitation leur est adressée en juin dernier ayant comme résultat la formation d'un conseil d'administration.

Voici un résultat en expansion: la région Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau enregistre la fondation d'une nouvelle AFEAS «*L'arrière*». L'avis d'une agente de liaison a permis de répondre aux attentes d'un groupe de femmes de cette localité intéressée par la mission AFEAS. Bravo et bienvenue parmi nous!

Un troisième et dernier exemple au Centre du Québec, soit l'AFEAS locale de *Kinsey Falls*. Préoccuper par la baisse de membership depuis quelques années et la difficulté à combler les postes vacants, le comité, en collaboration avec des femmes du milieu, travaillent pour revitaliser cette AFEAS. Résultat positif: cette année le membership a triplé comparativement à l'an passé. Grâce au travail soutenu du comité, de l'agente de liaison et du conseil d'administration local, cette AFEAS est présente dans son milieu.

La persévérance, la tolérance et le travail de plein monde, permettent de tels résultats. D'autres interventions n'ont pas donné les résultats escomptés. Prenons quand même le temps de les évaluer, je suis assurée qu'il est possible d'en retirer des éléments positifs.

Au nom du comité provincial, je vous encourage à continuer votre bon travail. Vos efforts seront récompensés. N'hésitez pas à nous faire connaître vos résultats bons ou moins bons. Vos expériences nous sont précieuses «

Ma solidarité, notre solidarité

GEORGETTE BOIVIN

adjointe au comité provincial de promotion

Pour nous, membres de l'AFEAS, liomi'ii" c::;f un <i'S (4) qui se retrouve dans notre devi;;;: <Jhti(e, Tnm.ii, (iharité, Solidarité

Être solidaire d'un groupe comme l'AFEAS veut d'abord dire renouveler sacotisation annuellement et recruter de nouvelles adhérentes; cette responsabilité appartient à chacune de nous. «*La force d'une association, c'est son membership*».

Ce que nous souhaitons à tous les organismes, c'est une solidarité «solide» qui dure, mais nous constatons qu'elle est «fragile» cette solidarité. D'année en année, des femmes ne renouvellent pas leur carte de membre. Certaines nous disent qu'elles n'ont pas le temps, pourtant nous avons besoin de leur appui pour continuer à faire avancer notre cause: l'amélioration de notre condition féminine et celle de la société. D'autres nous disent qu'elles sont déçues: réunions non intéressantes ou qui n'ont pas répondu à leurs attentes; pourquoi ne pas apporter sa participation au groupe; agir au lieu d'attendre des autres; faire sa part. Ainsi, si j'ai un besoin d'accomplissement, si je suis exigeante envers les autres, je dois aussi l'être envers moi. À quelques occasions, faire une courte évaluation de nos réunions mensuelles. Tenter de nouvelles expériences, oser faire du changement, être créative pour animer les rencontres.

Campagne de financement

À différents temps de l'année, solidarité est aussi synonyme de sollicitation. À tous les paliers de l'AFEAS, on multiplie les campagnes de financement (ex.: billets de tirage). Ces moyens utilisés pour un meilleur fonctionnement aux paliers local, régional et provincial, sont bénéfiques pour nous toutes que ce soit directement ou indirectement à travers les services offerts aux membres.

Lorsque nous sommes sollicitées par ces différentes campagnes, avons-nous

tendance à souscrire automatiquement et spontanément ou laissons-nous à d'autres le soin d'y souscrire sous prétexte qu'on ne gagne jamais? Mais si chacune faisait sa part, l'association s'en porterait mieux. Très souvent, des gens nous offrent des produits à acheter donc, offrons les nôtres «l'offre et la demande», mon geste de solidarité.

il l'être i!!!?, "iii"toiiièrre

Quelle mesure indique mon thermomètre de participation? Élevée, moyenne ou basse? Est-ce que je collabore «chaudemment» et généreusement aux projets AFEAS ou suis-je «froide», indifférente, insensible? Lorsque je participe, est-ce de façon «tiède», c'est-à-dire sans conviction, sans solidarité et uniquement pour mon bénéfice personnel?

Prix renouvellement-recrutement

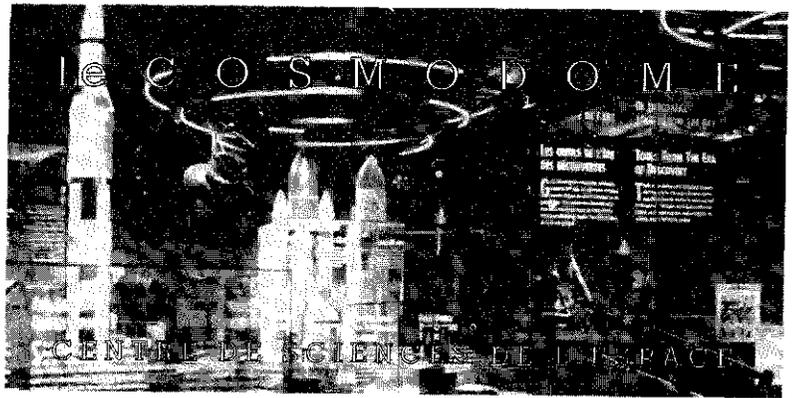
Maintenant, parlons des prix offerts lors du renouvellement. Premièrement, un prix de 500\$, commandité par la compagnie Natrel, attribué parmi toutes les membres qui auront renouvelé leur cotisation avant le 20 juin 1996 et dûment rempli le coupon dans notre revue Femmes d'ici d'avril. Un second tirage renouvellement à 100%: toutes les AFEAS locales qui renouvelleront à 100% leurs effectifs seront éligibles au tirage d'un prix de 99\$. Un autre prix de motivation, celui du trophée Solange-Fernet-Gervais, décerné aux régions qui augmentent leurs effectifs de l'année précédente.

Donnons-nous rendez-vous au congrès provincial d'août 1996 à Drummondville pour se féliciter d'avoir cru en notre force «le renouvellement». Qu'on se le dise, il est essentiel.

Pensons-y et renouvelons à 100% et recrutons!.

Un musée scientifique à voir absolument !

Entrer au Cosmodôme, c'est une découverte d'images gigantesques, de sons et de lumières ; c'est naviguer entre hier et aujourd'hui ! C'est le plaisir de la participation des grands et des petits à l'expérimentation.



La fusée Ariane. À plus de 46 m de hauteur, elle indique de loin, le site du Cosmodôme.



«--«',:ii-:,Jit.n, À Laval, 2150 Autoroute des Laurentides (15), à côté du centre d'achat le Carrefour Laval. Tel. (514) 978-3600

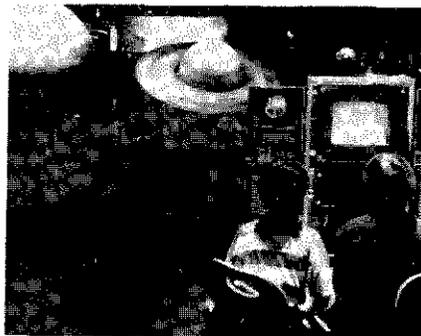
Horaires : tous les jours de 10 à 18h, sauf le lundi. Ouverts les jours fériés, ainsi que les lundis d'été.

- . Boutique
- . Café Ariane
- . Simulateur d'astronautes et de navette spatiale
- . Guides et animateurs

L'aménagement est pensé pour plonger dans l'histoire de la terre, l'ordonnance du système solaire, le grandiose déploiement des étoiles, jusqu'à la marche sur la lune.



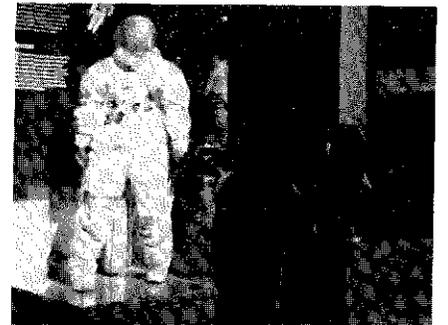
Le système solaire. L'interactivité à son meilleur.



Le système solaire. L'interactivité à son meilleur.

Pourquoi une visite au musée des sciences de l'espace ? Pour apprivoiser l'inconnu, découvrir tout en s'amusant, mais surtout, entrevoir le monde de demain sans en avoir peur !

On s'intéresse aux exhibits, aux reproductions de gravures anciennes (grands formats), à l'évolution des sciences de la terre et des étoiles, aux communications par satellites.



Précieuses missions Apollo.

À . . . !

Un spectacle d'une vingtaine de minutes, où l'on retrouve nos meilleurs artistes. Les effets inattendus des écrans rétractables, le plancher pivotant et les projections 3 dimensions, nous font pénétrer dans le monde inter-planétaire. **C'est un petit bijou de grande qualité !**

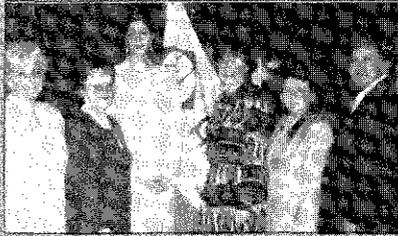


Camp? pital, salle d'unti -iirii.iYK.nt. Les jeunes adorent les séjours organisés par le Centre. Ils s'initient, non seulement aux sciences de la terre mais également à l'entraînement des astronautes, par des simulations (apesanteur, vols, etc.). Pour information : (514) 978-3615 ou le 1-800-565-CAMP(2267).

i-nçinJ& ilti Cosniudôine. D'aspect sévère, le bâtiment réserve des surprises vives et colorées.

Journée internationale des femmes

C'est sous le thème «Elargissons notre pouvoir» que l'AFEAS région Centre du Québec, a souligné la Journée internationale des femmes à l'Auberge Universel de Drummondville, le 8 mars dernier.



pouvoir, de carrière, de famille et bien sûr, de mode.

Au «dessert», en plus de la savoureuse tarte aux pommes, il y a eu tirage d'une trentaine de prix de présence dont un «forfait royal» du sa-

lon d'esthétique Josée Maurice. Par la suite, les 300 femmes présentes ont été invitées non pas à faire la vaisselle, mais bien à continuer d'échanger entre elles ou à fredonner sur des airs connus interprétés par l'accompagnatrice de notre musicienne ci-haut mentionnée.

Félicitations au «chef», Lucie R. Proulx et à ses «cuisinières»: Olive Lemire, Aline B. Lemay, Odette Léveillé et Lise St-Pierre. Soyez assurées Mesdames que le menu choisi était excellent et nul besoin de «digestif», une marche à l'auto a suffi. Sur le chemin du retour, tout en gardant les yeux bien ouverts, je me suis laissée dire que certaines rêvaient déjà à la Journée internationale des femmes, édition 1997.

Au plaisir de vous rencontrer au congrès d'août!

Nicole Lenore
secrétaire régionale

En après-midi, comme «amuse-gueule», les participantes ont pu visiter une trentaine de kiosques dans différents domaines éducatifs et artistiques. Comme «apéro», nous leur avons offert un panel forum composé de 4 femmes extraordinaires qui occupent ou qui ont déjà occupé un poste décisionnel: Céline Lemaire (Centre d'action bénévole), Réjanne Viens (femme d'affaires et conseillère municipale), Louise Gagnon-Gaudreault (directrice générale de l'Institut de Police de Nicolet) et Clémence Verville (ex-maitresse d'Arthabaska).

En guise d'«entrée», nous nous sommes laissées bercer par les belles mélodies de Roxanne Pivin jeune violoniste de la région. Comme «plat principal», nulle autre que la grande dame de la revue *Clin d'oeil*, madame Dominique Bertrand qui, avec le charme et la simplicité qu'on lui connaît, nous a entretenu de

À propos d'un théâtre

Lors de ma visite à l'AFEAS St-Michel des Forges comme agente de liaison, j'ai reçu une invitation pour une pièce de théâtre qui se jouait en mai 1995 au sous-sol de l'église.

J'ai été emballée par la qualité de cette oeuvre, dont la composition et la mise en scène furent réalisées par Madame Aline Juneau qui joue aussi le rôle principal. Toutes les comédiennes sont des membres AFEAS!

De retour à la maison, je me suis dit qu'il fallait absolument que cette pièce soit vue par beaucoup de personnes tellement elle pouvait aider, tout en divertissant; car du négativisme au positivisme, elle nous fait passer par toutes les émotions.

Après quelques démarches, la pièce a été jouée au Centre Culturel de la région. Elle a été également présentée à l'automne, sous forme de soupers-théâtre à Shawinigan. Des démarches sont présentement en cours pour la présenter ailleurs. De plus, j'ai présenté la pièce au concours organisé par le Service des Affaires culturelles dans le but de rendre hommage aux artistes, aux créateurs et aux organismes. J'attends, pleine d'espoir que cette oeuvre soit une fois de plus glorifiée.

Si vous voulez voir cette pièce, contactez Aline Juneau (819-375-8975).

Cécile Rocheleau, publiciste
région La Mauricie

Une vie comme rivière

SIMONNE MONET-CHARTRAND

Femme de cœur et d'action

UN FILM DE
DIANE CAILHIER ET ALAIN CHARTRAND

**APRES LE SUCCES
DE L'AUTOBIOGRAPHIE
« MA VIE COMME RIVIERE »,
VOICI MAINTENANT SUR FILM
LE PORTRAIT D'UNE FEMME
EXCEPTIONNELLE.**

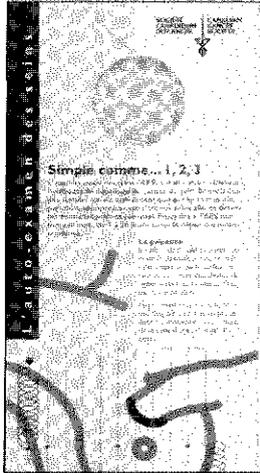
DISPONIBLE EN VIDÉOCASSETTE
AU PRIX DE 19,95 \$
EN LIBRAIRIE
OU
À L'ONF
1 800 267-7710





Carte auto-examen des seins:
//i atout!

Beaucoup de femmes savent maintenant qu'à défaut d'éviter un cancer du sein, on peut à tout le moins le soigner et le guérir en le dépistant rapidement. Et l'auto-examen des seins mensuel (AES) reste encore la méthode de dépistage la plus simple, la plus rapide et probablement l'une des plus efficaces, puisque neuf cancers sur dix sont découverts par les femmes elles-mêmes lors de l'AES.



Malgré tout, la plupart des femmes avouent ne pas pratiquer régulièrement l'auto-examen des seins. Et cela pour toutes sortes de raisons: on n'y pense pas, on ne se rappelle plus comment faire (si on l'a déjà su), on a peur de ce qu'on pourrait découvrir, souvent, sans même savoir ce qu'on cherche.

En réponse à ces inquiétudes, parce qu'elle est convaincue que l'AES peut augmenter les chances de survie, la Société canadienne du cancer a conçu, à l'intention des femmes de tout âge, un aide-mémoire qui encourage la pratique «régulière» de l'auto-examen des seins. De format pratique, cette carte résistante à l'eau, montre en quelques images comment faire un auto-examen des seins, simple comme... 1,2,3. Bien en vue, accrochée à l'apomme de douche ou aune poignée de porte, elle rappellera aussi l'importance de le faire tous les mois.

La carte de l'auto-examen des seins est disponible gratuitement dans les 14 bureaux régionaux de la Société canadienne du cancer.

L'auto-examen des seins: une habitude vitale à apprendre dès maintenant!

Centres de des femmes
toujours à l'avant-garde!

Les centres de santé des femmes du Québec ont vu le jour dans les années 1970 pour que les femmes puissent avoir un lieu où elles pourraient s'informer, prendre la parole, réfléchir sur les approches médicales traditionnelles; en somme un lieu qui leur permettrait de briser leur isolement et de se réapproprier la capacité de s'occuper de leur santé, capacité perdue aux mains du monde médical. Les centres cherchent à impliquer les femmes à développer des attitudes préventives face à la santé.

Qu'on parle de contraception, d'auto-santé ou d'interventions médicales, avoir une attitude préventive, c'est vouloir être informée pour pouvoir faire un choix réel qui soit en accord avec ce qu'on vit et

c'est être respectée ensuite dans ce choix.

Dessix centres qu'ils étaient en 1986, ils sont actuellement passés à trois (Montréal, Sherbrooke et Trois-Rivières) et leur situation financière est précaire. Dans le cadre de la régionalisation des services, les centres de santé des femmes doivent continuer à rappeler aux Régies régionales de la Santé et des Services sociaux qu'il faut adopter une vision de la santé qui n'est pas morcelée mais globale, une vision qui ne cible pas des clientèles à risque, mais qui travaille avec toutes les femmes, sinon la réforme envisagée risque de ne pas avoir la profondeur nécessaire pour promouvoir la santé des femmes en l'an 2000.

Regroupement des centres de santé des femmes du Québec, 4205 rue Saint-Denis, bureau 320, Montréal (Québec) H2J2K9, téléphone: (514) 844-0909.

Le Code civil et les grands-parents

Le Canada doit-il fermer la porte aux produits fabriqués par les enfants?

Remunération: les femmes accusent le plus important recul des 30 dernières années

Non, répond un expert

Pays	Don (en % de PIB)
Canada	100 %
États-Unis	100 %
France	100 %
Allemagne	100 %
Autriche	100 %
Belgique	100 %
Danemark	100 %
Finlande	100 %
Grèce	100 %
Irlande	100 %
Italie	100 %
Japon	100 %
Corée	100 %
Malaisie	100 %
Mexique	100 %
Népal	100 %
Norvège	100 %
Portugal	100 %
République tchèque	100 %
Suède	100 %
Suisse	100 %
Taiwan	100 %
Turquie	100 %
Union soviétique	100 %
États-Unis	100 %

Christine Marion



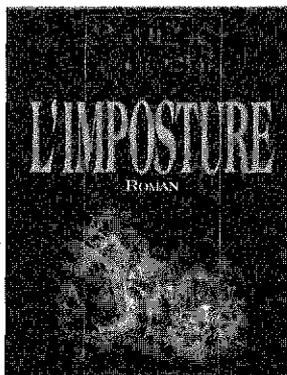
Livres

L'imposture

Pauline Vincent
Éditions Libre Expression
360 pages, 1995, 24,95\$

Pauline Vincent est journaliste de formation. Elle a travaillé comme attachée de presse d'écrivains puis s'est rapprochée

des officines du pouvoir en travaillant comme attachée politique. L'Imposture est son premier roman. Il raconte l'histoire



d'une jeune fille, née d'une union entre un jeune bourgeois canadien français et une riche anglophone, et qui vit harmonieusement sa double culture. Consciente de ses capacités et de son talent, elle décide, en 1934, de faire carrière comme journaliste dans un grand quotidien montréalais.

Évidemment, les dirigeants du journal lui signifient clairement que la place d'une femme est à la maison. Notre héroïne met alors sur pied l'imposture qui lui permettra de s'intégrer au journal et l'amènera, presque malgré elle, à découvrir une imposture bien plus grave que la sienne : l'interieur d'une société secrète réunissant l'élite canadienne française. Pour décrire cette fameuse société secrète, l'auteure s'est inspirée d'un mouvement qui a vraiment existé et dont vous avez sans doute entendu parler, la fameuse «Patente».

Une fausse note ternit la qualité de ce livre : l'intrigue amoureuse qui n'apporte rien et est peu vraisemblable. Mais pour le reste, j'ai beaucoup aimé.

Musique



Souviens-Moi

Johanne Blouin
Production l'Étoile du Nord

Au moment où nous nous apprêtons à partir en vacances, je vous propose, pour vous aider à relaxer, *Souviens-Moi*, un recueil de très belles chansons d'amour interprétés par Johanne Blouin. On connaît les talents d'interprète de cette chanteuse depuis qu'elle a produit un recueil de chansons de Félix Leclerc. *Souviens-Moi* est de la même qualité.

Son choix musical est également très intéressant. Toutes les chansons parlent d'amour, sans verser dans le sirupeux. Avec *le temps* de Léo Ferré, *À ma manière* de Diane Juster, *La Chan-*



son des Vieux Amants de Jacques Brel, *Les feuilles Mortes* de Jacques Prévert et plusieurs autres bénéficient d'une nouvelle vie grâce à la voix puissante de Johanne Blouin combinée à de très belles orchestrations. Celles-ci sont d'ailleurs beaucoup plus près de la version originale que ne l'étaient celles des pièces de Félix Leclerc.

Johanne Blouin affirme que ce disque a été réalisé pour tous ceux et celles qui ont quelque chose d'éternel au fond du cœur... Alors laissez-vous tenter!

Vidéo



Préparez l'arrivée de bébé

Vidéo-Parents

Vous est-il déjà arrivé de vous sentir impuissant devant les hurlements de votre poupon et de vous demander pourquoi la science infuse de la parentalité ne vous a pas été donnée avec le bébé? C'est pour répondre à ce genre de question que Vidéo-Parents a développé, en collaboration avec le département de pédiatrie de l'Hôpital Sainte-Justine et de l'Université de Montréal, une collection de vidéocassettes destinées à un usage familial et dont trois sont déjà diffusées : «Préparer l'arrivée de bébé», «Les six premiers mois de la vie» et «Les premiers pas de bébé».

On dit qu'une image vaut mille mots et, en ce sens, cette collection sera sûrement très utile aux parents. Faciles à consulter, très pratico-pratiques, ces vidéocassettes plairont sûrement. Il y a tout de même une petite lacune à signaler. Si on veut se rafraîchir la mémoire



sur un point précis, il faut écouter la cassette de nouveau. Il aurait peut-être mieux valu joindre un petit livre à la cassette.

On peut se procurer ces vidéocassettes, au coût de 24,95\$, dans la plupart des pharmacies, quelques librairies et dans les boutiques d'hôpitaux.



COTISATION AFEAS 96-97

Lors de la dernière assemblée générale (août 1995), les déléguées adoptaient une résolution prévoyant des hausses de cotisation pour les membres AFEAS. Il s'agit en fait d'une augmentation de 1 \$ par année pour les trois prochaines années. Pour cette année, la cotisation sera donc de 23\$ répartie entre les paliers local (5,25\$), régional (7,75\$) et provincial (10,00\$). N'oubliez pas de

renouveler votre cotisation et de remettre votre coupon de participation Natrel à votre secrétaire locale avant le 20 juin si vous désirez participer au tirage de 500\$ (voir coupon dans Femmes d'ici d'avril). Si votre AFEAS locale obtient un renouvellement à 100% avant la fin de juin, elle sera également éligible à un tirage d'un prix de 99\$ lors du congrès provincial.

Rappel: commande du dossier d'étude 1996

Un bref rappel pour vous inviter à commander immédiatement votre dossier d'étude 1996 (coût: 21\$), un outil précieux d'environ 160 pages pour vous aider à organiser vos réunions locales 96-97! Toutes les AFEAS locales recevront automatiquement un exemplaire du dossier avec une facture (ne commandez pas cet exemplaire). Pour les exemplaires supplémentaires, vous adressez vos coordonnées et votre chèque directement au siège social. Le dossier d'étude présentera une information détaillée pour les quatre sujets d'étude 96-97 (bénévolat et engagement, ostéoporose, femmes et communications, nouvelles réalités du marché du travail), ainsi que les quatre thèmes d'art et culture (herbes fines, pain quotidien, du Larousse au Petit Robert, vins qui réjouissent). La date limite pour commander: 15 juillet. La date d'expédition du dossier: mi-août.

PEITIIONS ... AIGUISEZ VOS C.KAYONS!

Plusieurs pétitions circuleront lors des assemblées de secteurs, des congrès régionaux et du congrès provincial. Vous serez donc invitées à les signer

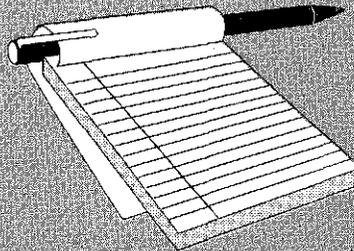
- pétition initiée par la ligue des droits et libertés concernant les mauvais traitements infligés aux orphelins en Chine;

- pétition de la Famille franciscaine internationale réclamant l'interdiction mondiale des mines «antipersonnel»;

- pétition de Développement et paix concernant les conséquences de la mondialisation sur le monde du travail;

- pétition réclamant l'intégration des sages-femmes au système de santé québécois lancée par le groupe MAMAN (Mères appuyant les maisons de naissance et l'accouchement naturel);

- pétition préparée par un groupe de catholiques d'Autriche et reprise par le Comité de coordination du



réseau Culture et foi réclamant l'élimination du fossé qui sépare les laïcs et le clergé, l'égalité des droits pour les femmes au sein de l'Église, le libre choix du célibat ou du mariage pour les prêtres, le droit des chrétiens à juger selon leur conscience des questions de morale sexuelle et l'annonce de la Bonne Nouvelle plutôt que des condamnations continues et sévères;

- pétition de la marche contre la pauvreté des femmes réclamant le retrait des coupures à l'aide sociale, l'adoption d'une loi proactive sur l'équité salariale et l'augmentation du salaire horaire minimum à 7.60\$.

Carte affinité Visa-Desjardins-AFEAS

Le conseil d'administration de l'AFEAS, lors de sa réunion d'avril, a accepté la dernière proposition de Visa Desjardins concernant les frais d'adhésion à la carte affinité AFEAS. Ainsi, dorénavant, les frais annuels seront de 12\$ plutôt que de 18\$ pour toutes les détentrices de cette carte de crédit.

Pensions

Le gouvernement canadien publiait récemment un document pour décrire la situation actuelle et présenter des hypothèses pour assurer le financement des programmes publics de pensions. Dans les semaines à venir, les provinces consulteront la population sur l'avenir de ces programmes. L'AFEAS a immédiatement formé un comité spécial chargé de réviser nos positions concernant les pensions (régime des rentes du Québec et pension de sécurité de la vieillesse) et d'élaborer une stratégie en vue d'une éventuelle réforme.



Pensée

Moi, mon passe-temps préféré, c'est d'être heureuse!

Les Fermières sont-elles subventionnées?

Une lectrice nous écrit pour nous faire part de ses réflexions personnelles et pour formuler des suggestions concernant la revue Femmes d'ici. Voici ce qu'elle nous dit:

La revue Actuel des Fermières est-elle subventionnée? Pourquoi celles-ci sont-elles invitées aux émissions Télé-Service et Forum et pourquoi pas nous l'AFEAS.

Nous sommes trop effacées. Les jeunes ne viennent pas à nous, il y a urgence à revoir notre fonctionnement

Ci-joint des recommandations du groupe AFEAS de Waterloo sur divers sujets que nous aimerions trouver dans notre revue, avec plus de couleurs si possible. Voici les thèmes suggérés: Prévenir les agressions; collection des objets anciens; biographie de femmes qui ont marqué l'histoire du Québec; Musées populaires; les timbres canadiens; les vieilles maisons; les petits enfants; etc.

**Jeannine Mardi
Waterloo, région Estrie**

• • Vous dites tout haut ce que des centaines de femmes pensent tout bas. Il faut oser s'en parler. Il y a dans votre questionnement beaucoup de réponses possibles.

Nous ignorons si la revue «Actuel» est subventionnée ou non. Il faudrait poser la question aux administratrices des Cercles de Fermières. Toutefois, une chose est certaine: la publication d'une revue couleur demande des ressources financières importantes, ressources dont ne disposent pas l'AFEAS actuellement.

Pourquoi d'autres groupes de femmes sont-ils invités à la télévision et pas nous? Parce que certaines associations existaient avant la nôtre. On fait alors appel à la grande soeur. D'autres groupes font beaucoup de bruit et foncent «dans le tas» comme on dit. Donc ils se font remarquer

davantage. C'est une autre possibilité. Vous avez aussi une réponse quand vous soulignez le fait que nous sommes trop effacées. Si toutes les femmes qui ont bénéficié des services et de la formation de l'AFEAS le reconnaissent et le mentionnaient haut et fort, ce serait la meilleure publicité. Il n'y a rien pour arriver avec le «bouche à oreille».

Les jeunes ne viennent pas à nous? Est-ce que nous allons à eux? Nos programmes correspondent-ils à leurs besoins. À peine 10% des membres sont de jeunes femmes. Comme ce sont elles la relève, ça devrait être la grande question de l'heure.

Quant aux suggestions faites, nous avons déjà commencé à répondre à vos demandes et surveillez bien chacun des numéros qui suivront, vous verrez le résultat de vos recommandations.

Nous avons beaucoup apprécié dans votre texte le «notre revue». Effectivement, elle vous appartient et merci de faire des suggestions pour l'améliorer. Concernant la couleur, il faudra patienter encore un peu. Nous avons les budgets pour publier en deux couleurs seulement. J'ai tenté de réfléchir à haute voix avec vous toutes. C'est un commencement, j'espère que d'autres membres apporteront un éclairage à ce sujet. Pour dire comme à Mongrain de Sel, «Nous allons faire la lumière là-d'sus!».

La fin les moyens

La présente est en réponse à l'article «La fin justifie les moyens», paru dans la revue Femmes d'ici de février 1996.

La région de l'Estrie, titulaire du prix Solange-Fernet-Gervais, a fait preuve d'initiative que nous considérons malheureuse en ce qui a trait au rabais offert aux membres en renonçant ainsi à la part de 7,50\$ de la région. À quand la vente de fin de saison?

Cette démarche a pu, certes, amener cinq membres de plus, mais il nous semble que cela relève de la régie interne et ne serait pas un modèle à suivre.

L'effet immédiat d'une telle décision est sûrement une réussite, mais que dire des membres désireuses d'effectuer un semblable rabais? Ils n'auraient qu'à faire attendre le renouvellement.

Nous ne croyons pas qu'il y ait un avantage à maintenir pareille procédure.

Veuillez croire à notre respect,

**Diane St-Amand, présidente
conseil d'administration de
l'AFEAS locale Saint-Tite**

• C'est un point de vue intéressant que vous apportez. Créer un précédent amène parfois une habitude. Si toutes les membres attendaient pour renouveler d'avoir un rabais sur la cotisation ou plutôt un cadeau de 5\$ ou 7\$ (parce que le prix de la cotisation est le même pour toutes), nous aurions un sérieux problème. Soit que la cotisation serait trop élevée ou soit que les femmes ne seraient pas motivées à devenir membres.

Je crois que c'est tout simplement un élément de motivation pour un renouvellement difficile et hop! on fait «un p'tit spécial» pour recruter celles qui manquent à l'appel. Certaines AFEAS locales peuvent se le permettre parce qu'elles ont de bonnes activités de financement et font bénéficier ainsi leurs membres des recettes accumulées.

C'est aussi bien de les donner aux membres que de faire des dons à la Fabrique, à la Maison des Jeunes, aux loisirs et autres organisations du milieu. C'est un choix. L'un et l'autre comporte des avantages et des inconvénients. Mais ne dit-on pas que «charité bien ordonnée commence par soi-même»?

FEMMES D'ICI

Juin 1996

6

POUR DEVENIR UNE VRAIE MÈRE-NATURE

Christine Marion

8

CONGRÈS DE L'UMOCF EN AUSTRALIE

Stella Bellefroid

9

FEMMES ET RELIGION AU FORUM DES FEMMES

Huguette Labrecque-Marcoux

11

ENTREVUE: LISE ROUSQUET

Marie-Paule Godin

12

PROGRAMME 1996-1997

Louise Lippé Chaudron

14

LA MINUTE VERTE

Linda Boisclair

15

MON COMBAT

Témoignage de Marie-Paule Levesque

16

TOUTE À L'AMBROSIA

Ginette Guion

17

MA SOLIDARITÉ - NOTRE SOLIDARITÉ

Georgette Boivin

17

CONSOLIDATION/EXPANSION

Angèle Dionne-Briand

18

COSMODÔME

Louise Lippé Chaudron

Chroniques

Billet / Christine Marion 2

Éditorial / Huguette Labrecque-Marcoux 3

Point de vue / Hélène Lapointe 4

Parlant de... / Marie-Ange Sylvestre 4

Santé / Johanne Forteau 5

Action / Michelle H. Ouellet et Lise Tremblay 10

Info / Linda Boisclair 20

Sélections / Christine Marion 21

Nouvelles / Lise Girard 22

Courrier / Paula Provencher-Lambert 23

Rédactrice en chef

Paula Provencher-Lambert

Rédactrices adjointes

Linda Boisclair, Maryse Sylvain, Marie-Paule Godin
et Christine Marion

Couvertures / Louise Lippé Chaudron

Conseillère conception graphique / Maryse Sylvain

Montage / Huguette Dalpé

Illustrations / Louise Lippé Chaudron

Photos / Femmes d'ici

Service des abonnements / Ginette Hébert

La revue Femmes d'ici est publiée par l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale (AF-EAS), 5959 rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6 - (514) 251-1636 (téléphone) - (514) 251-9023 (télécopieur).

La reproduction des articles est autorisée en mentionnant la source. Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Abonnement un an (5 numéros) 15\$ (T.P.S. et T.V.Q. incluses)
Envoi de publication - Numéro de client 02163047

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 1996
Bibliothèque nationale du Canada 1996
ISSN 0705-3851

Impression: Imprimerie Berthier
Mois de parution: Juin 1996

Revue imprimée sur papier recyclé

Abitibi-Témiscamingue

Francine Ciouâtre

C.P.7

Fabre JOZ120

819634-4551

Bas-Saint-Latirent-Gaspésie

Pierrette D'Amours

49 St-Jean-Baptiste ouest

Rimouski G5L4J2

418783-7118

Centre du Québec

Nicole Lemie

430 St-Georges, #204

D'ummondville J2C4H4

8194744575

Côte-Nord

Micheline Lesage

1615 Papin\$au

Baie-Comeau, Mingan G5C 2C7

418589-6914

Estrie

Monique Baferose

31 Kingou8st#315

Sherbrooke

J1H1N5

819346-7186

Haytes-Rivières

Dane St-Jean

R.R.#3

Gracejold

JOX 1WO

819453-2948

Manaudière

Juanita Gaudette

54 nord, Place Bourget

Jotette J6E5E4

514 752-1999

Mauricie

Angèle Lambert

341 Barhiémiy

St-Léon JOK2WO

819228-2578

Montréal-Laurentides

Outaouais

Rite Villeneuve

719, 17e Avenue

Pointe-aix-Trembles H1B3K4

614645-7013

Québec

Pauline Lafamme

64 des Cyprès

St-Rédempteur G8K1B3

418836-5081

Richefeu-Yamaska

Micheline Martin

650 Girouard est, O.P. 370

St-Hyacinthe J2S 7B8

514773-7011

Saguenay-Lac-Sauvé

Chibougausiau

Hélène Hao

208 Dequer

St-Gédéon 60W2PO

418 345-8324

Saint-Jean-Longueuil

Ville d'Leid

Gaétane Forget-Ferrer

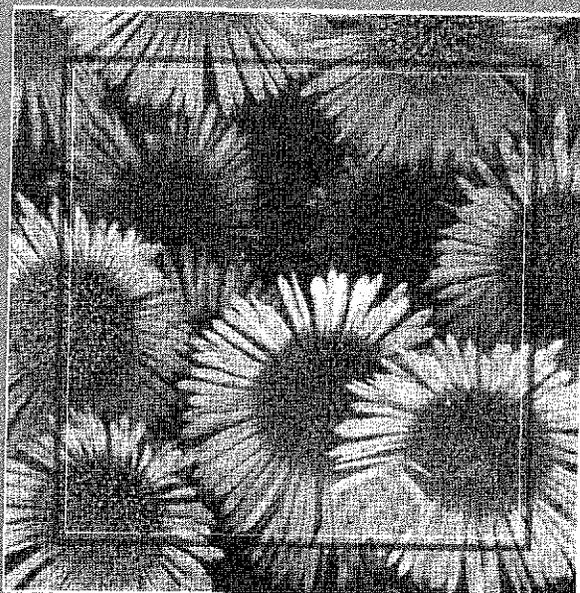
1298 Rive Boisée

Carignan J3i 1E3

514858-5859

S E C R E T A R I A T S
R E G I O N A U X

L'équipe de Femmes d'ici vous souhaite
un été de soleil et de fleurs.



Bonnes vacances !